

Universités francophones

Francophonie et Bibliothèques universitaires

Textes réunis par:

Jean-Claude ANNEZER

Michel DOUSSE

Martin NICOULIN

**Actes de la Journée d'étude
ADBU - ABCDEF**



Agence
francophone
pour l'enseignement
supérieur et la recherche



Francophonie
et Bibliothèques
universitaires

Avertissement

Le présent ouvrage rassemble les textes des allocutions prononcées à l'occasion de la Journée d'étude «Francophonie et Bibliothèques universitaires». Cette Journée d'étude commune organisée conjointement par l'ABCDEF (Association des responsables des Bibliothèques et Centres de Documentation universitaires et de recherche d'Expression Française) et l'ADBU (Association des directeurs de la Documentation et des Bibliothèques Universitaires) s'est déroulée à Fort-de-France (Martinique) le vendredi 4 novembre 1994.

Les textes des interventions ont été remis par les intervenants. Les textes ont été relus et corrigés par une équipe de relecture issue des deux associations. Ayant pu évoluer depuis la date des allocutions, les titres ou fonctions des auteurs sont ceux qu'ils portaient ou exerçaient à la date du Colloque

**4 novembre 1994
Fort-de-France
(Martinique)**

Francophonie et Bibliothèques universitaires

Textes réunis par:

Jean-Claude Annezer
Michel Dousse
Martin Nicoulin

**Actes de la Journée d'étude commune
ADBU - ABCDEF**



ABCDEF

Association des responsables des Bibliothèques et Centres de Documentation universitaires et de recherche d'Expression Française

ADBU

Association des directeurs de la Documentation et des Bibliothèques Universitaires



AUPELF-UREF

Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche

ISBN 2-920021-72-9

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale de France
Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

Editions AUPELF-UREF

3032, boulevard Edouard Montpetit
Montréal, Québec, Canada H3T1J9
© 1996, Montréal

Sommaire

Programme	7
Liste des principaux sigles utilisés	11
Séance d'ouverture	13
<i>M. Martin Nicoulin</i>	
<i>M. Jean Bernabé</i>	
Un bilan de l'existant	21
<i>ACURIL, Mme Marie-Françoise Bernabé</i>	
<i>Caraiïbe, Mme Marie-France Grouvel</i>	
<i>Canada, M. Albert Lévesque</i>	
<i>Belgique et Suisse, M. Jean Germain</i>	
<i>Afrique de l'Ouest, M. Henri Sène</i>	
Les expériences en matière de coopération francophone et les projets	55
<i>ABCDEF, M. Martin Nicoulin</i>	
<i>Haïti, M. Jean Wilfrid Bertrand</i>	
<i>CIDMEF, Mme Arlette Pailley-Katz</i>	
<i>Afrique, M. Laurent Gomis</i>	
Rapport de synthèse	91
<i>M. Jean-Claude Annezer</i>	
Annexe: Liste des congressistes ADBU.	97
Bibliographie	101
<i>M. Michel Dousse</i>	

Programme

Programme

- **SÉANCE D'OUVERTURE**

15. *Allocution*

M. Martin NICOULIN, président de l'ABCDEF

17. *Multiphonie et polyphonie*

M. Jean BERNABE, professeur et doyen de la Faculté des Lettres de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG), directeur général du CIRECCA, directeur du GEREC

- **UN BILAN DE L'EXISTANT**

23. *BUAG et ACURIL*

Mme Marie-Françoise BERNABE, directeur du SCD UAG (Martinique)

29. *La formation continue dans la Caraïbe francophone*

Mme Marie-France GROUVEL, correspondante formation du SCD UAG (Martinique)

35. *La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires canadiennes*

M. Albert LEVESQUE, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Moncton (Nouveau Brunswick) (Canada)

41. *La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de Belgique et de Suisse*

M. Jean GERMAIN, directeur de la Bibliothèque générale et de sciences humaines de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique)

49. *La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de l'Afrique de l'Ouest*

M. Henri SENE, directeur de la Bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

- **LES EXPERIENCES EN MATIERE
DE COOPERATION FRANCOPHONE ET LES PROJETS**

57. *L'action de l'ABCDEF (1989-1994)*

M. Martin NICOULIN, président de l'ABCDEF, directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg (Suisse)

65. *Les enjeux de la Francophonie dans les bibliothèques universitaires d'Haïti*

M. Jean Wilfrid BERTRAND, directeur des Archives nationales et responsable de la Bibliothèque de l'Université Quisqueya (Haïti)

79. *Dix ans de coopération documentaire à la bibliothèque de l'Université de Paris 7: l'opération «bibliothèque» de la CIDMEF*

Mme Arlette PAILLEY-KATZ, directeur de la B.U. Paris 7 - Denis-Diderot, Paris (France)

85. *Le Sud face au défi des autoroutes de l'information*

M. Laurent GOMIS, directeur de la Bibliothèque et du point SYFED de l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte)

- **RAPPORT DE SYNTHESE**

93. *Pour conclure en résonance: beaucoup a été dit, bien dit; il reste beaucoup à faire*

M. Jean-Claude ANNEZER, conservateur au SEDRE, Bibliothèque Interuniversitaire (BIU) de Toulouse (France)

Liste des principaux sigles utilisés

AABDFC	Association des Archivistes, Bibliothécaires, Documentalistes Francophones de la Caraïbe
ABCDEF	Association des responsables des Bibliothèques et Centres de Documentation universitaires et de recherche d'Expression Française
ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
ACURIL	Association of Caribbean Universities Research and Institutional Libraries/Association des bibliothèques universitaires, de recherche et institutionnelles dans les Caraïbes
ADBU	Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires / Association des directeurs de la Documentation et des Bibliothèques Universitaires (depuis 1993) (France)
AIESI	Association Internationale des Ecoles en Sciences de l'Information
ANTILOPE	ANTwerpse Inventaris van LOpende PERiodenken (Belgique)
AUPELF	Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française
AUPELF-UREF	Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche
BCU	Bibliothèque Cantonale et Universitaire
BIU	Bibliothèque InterUniversitaire
BU	Bibliothèque Universitaire
BUAG	Bibliothèque Universitaire Antilles-Guyane
BUFR	Bibliothèque d'Unité de Formation et de Recherche
CAFB	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire
CDROM	Comité des Directeurs des grandes bibliothèques ROMandes et tessinoises (Suisse)
CIDMEF	Conférence Internationale des Doyens des facultés de Médecine d'Expression Française
CIRECCA	Centre International de Recherches d'Echanges et de Coopération de la Caraïbe et des Amériques
CIUF	Conseil InterUniversitaire de la communauté Française (Belgique)

Liste des sigles

CREPUQ	Conférence des REcteurs et des Principaux des Universités du Québec (Canada)
DEUST	Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques
ENSSIB	Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (Villeurbanne)
GEREC	Groupe d'Etudes et de Recherches en milieu Créolophone
IFLA	International Federation of Library Associations
IST	Information Scientifique et Technique
LAVAL	Répertoire des Vedettes-Matière (on utilise aussi le sigle RVM) de l'université LAVAL à Québec (Canada)
LCSH	Library of Congress Subject Headings
LIBER	Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche
OCLC	Online Computer Library Center
PEB	Prêt Entre Bibliothèques
PEBUQILL	Prêt Entre Bibliothèques des Universités du Québec/Quebec Universities Inter Library Loans
RAMEAU	Répertoire d'Autorité Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié (France)
REFER	Réseau Electronique Francophone pour l'Education et la Recherche
RENATER	REseau NAtional pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche (France)
RERO	REseau des bibliothèques ROmandes et tessinoises (Suisse)
SCD	Service Commun de Documentation
SEBIB	SErvice de coordination des BIBliothèques (Genève)
SEDRE	Service d'Etude, Développement, REcherche
SIBIL	Système Informatisé pour Bibliothèques
SYFED	SYstème Francophone d'Edition et de Diffusion
UAG	Université des Antilles et de la Guyane
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UNIQ	Université Quisqueya (Haïti)
UQAM	Université du Québec à Montréal (Canada)
UREF	Université des Réseaux d'Expression Française
VTLS	Virginia Tech Library System

Séance d'ouverture

Pendant trois jours, l'ABCDEF a cédé à la beauté et à la magie des Antilles. Elle vivait heureuse, sous les cocotiers et les couchers de soleil éclairés par une citation de Cicéron: *Si hortum in bibliotheca habes, deerit nihil*. - «Si tu as une bibliothèque qui donne sur un jardin, que peux-tu souhaiter d'autre?» (*Epistulae ad familiares*, IX, 4,1).

Mais, tout à coup, hier matin, les alizés se sont levés et ont soufflé à l'ouverture du XXIVe Congrès de l'ADBU: une petite phrase prononcée par votre Présidente, Marie-Hélène Bournat, a brisé cette parfaite oisiveté. La Présidente de l'ADBU a en effet déclaré: «Pour ma part, je n'aime pas la standardisation.» Par cette petite phrase, votre Présidente soulignait un des grands enjeux de notre temps. Elle s'élevait avec courage contre la magistrale prophétie d'Upton Sinclair. Dans son film, *La Tête d'Holopherne*, le cinéaste américain déclare: «Grâce au cinéma, le monde s'unifie, c'est-à-dire qu'il s'américanise.»

Depuis, l'avènement de l'aviation, de l'informatique et des télécommunications a accéléré ce phénomène et aggravé les causes l'uniformisation.

Ainsi, ici à La Martinique, sur cette terre du Nouveau Monde, votre Présidente souhaitait l'avènement d'un monde nouveau, valable pour les femmes et les hommes de l'an 2001: c'est-à-dire un monde pluriel, une planète polyphonique où la France, réveillée et enrichie, unie à la Francophonie, jouerait sa partition. Mais, pour transformer cette vision en une réalité visible, utile et bienfaisante, il faut prendre le vrai chemin.

Or, la Francophonie politique existe déjà depuis bientôt dix ans. Elle a ses institutions, ses finances, son organisation. C'est l'action du Sommet francophone qui vivra en 1995 au Bénin, à Cotonou, son sixième rendez-vous. Cette conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a confié à l'AUF-UREF le mandat d'organiser l'espace scientifique et universitaire francophone. L'AUF-UREF a dès le début structuré cet espace par une mobilisation de tous les acteurs universitaires: professeurs, chercheurs, administrateurs. L'ABCDEF, qui est née en 1989, est au service de ce grand projet, et en particulier de l'IST. Pour parler comme François Hinard, les Bibliothèques ne sont pas que les panthéons de la pensée conservée, mais les laboratoires compétents et performants de la modernité.

Pendant cette journée, nous allons parler de catalogues, d'informatique et de bibliographie, mais je voudrais avouer mon objectif et ma passion. Je souhaite que la

France des bibliothèques et des bibliothécaires soit toujours plus ambitieuse, plus amoureuse pour vivre son destin, qui s'appelle Europe et Francophonie. Sans cela, la France et la Francophonie, notre planète, souffriraient d'un manque non seulement d'élégance, mais encore de tolérance et d'humanité.

Jean Bernabé

Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université des Antilles et de la Guyane
Martinique

Multiphonie et polyphonie

Mesdames et Messieurs,

Malgré le titre de mon intervention «multiphonie et polyphonie», mon propos ne sera autre que de francophonie, à condition toutefois que l'on veuille bien admettre au sein de l'univers francophone, l'existence et la légitimité d'une multitude de constellations allophones, en l'occurrence celles qui relèvent de l'espace créole. Cet espace, vous me permettrez de l'évoquer, le cas échéant, compte tenu de la discipline universitaire dont l'étiquette m'est accordée et au regard du lieu, la Martinique, que vous avez retenu pour votre Congrès de professionnels du livre et de la lecture.

Je souhaite m'attarder quelques instants sur les mots «multiphonie» et «polyphonie». Ce n'est pas pure coquetterie que d'employer, en les distinguant, ces deux mots. Le mot «multiphonie» - néologique à souhait - malgré sa composition hybride (un préfixe latin et une base grecque) ne doit pas être considéré comme un doublet monstrueux et malsonnant du mot «polyphonie» dont l'emploi, aujourd'hui courant, a fait oublier, presque, son origine savante. Quelle que soit l'esthétique ou l'idéologie de la langue qui habite chacun de nous, je prétends que les préfixes «multi-» et «poly-» ne doivent pas nous apparaître comme de simples variantes. Tous deux renvoient certes à la notion de diversité, mais par des voies et selon des modalités différentes.

Mon propos va au-delà du simple débat grammatical. Ma réflexion d'aujourd'hui a été inspirée et alimentée par la médiation d'une assertion du philosophe antique Plotin, disciple d'Aristote. Plotin, dans son traité de métaphysique intitulé *Les Ennéades*, dit en substance ceci: «*l'Un partage l'Etre à son profit*». Ce propos qui, à mon avis, n'a pas été assez médité par les philosophes et historiens de la philosophie est, selon moi, une définition lucide et prémonitoire de ce qui allait, dans l'histoire de l'Occident, constituer la pratique d'un certain universalisme. Toute l'histoire de l'empire colonial français, dont la francophonie ne peut pas ne pas être héritière, peut être lue à travers le prisme de cette formule plotinienne. Mais aucune société ne saurait, me sem-

ble-t-il, illustrer une telle intuition de façon plus pédagogique que celle des Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis dont le poète Paul Valéry a dit qu'ils étaient une «projection de l'Europe».

On sait que les pères fondateurs de la nation américaine (étasunienne, devrais-je dire précisément) avaient nourri le rêve quelque peu idéaliste du *melting-pot*. Leur pays devait devenir le *creuset* capable de brasser tant de peuples en un seul. Or toute l'histoire de cette nation, telle qu'elle est issue de cet acte fondateur que fut l'indépendance, est le contraire même du *melting-pot* et le triomphe d'un *partage inégal* de l'Etre américain. Qu'on en juge plutôt: le pays de l'idéologie du *melting-pot* a eu soin de sélectionner les composantes de ce prétendu *melting-pot*

1. en n'y gardant, au départ, que la composante européenne et en excluant non seulement l'apport africain, mais encore, qui plus est, la base autochtone (les Amérindiens),
2. en sélectionnant ensuite au sein du groupe européen la composante anglo-saxonne,
3. en donnant enfin la prééminence, au sein de la composante anglo-saxonne, à l'élément protestant. Résultat: le modèle dominant, exclusivement, est le modèle désigné par l'acronyme W.A.S.P. (White Anglo-Saxon Protestant).

Le pays du rêve de *melting-pot* est à ce point devenu le contraire du *melting-pot* qu'il est même le champion du communalisme ou, si l'on préfère, du communautarisme. Chacun sait qu'aux Etats-Unis, les communautés ne se mélangent pas physiquement. Elles relèvent d'une *diversité juxtapositive*. Pourtant au niveau idéologique global et au niveau des représentations symboliques fondamentales, il existe une certaine unité qui se caractérise par la prédominance absolue de l'*American Way of life*. En sorte que, j'ose même l'affirmer, même les communautés noires les plus radicales et qui se veulent les plus réfractaires au «rêve américain blanc» au point de développer la thèse de l'afrocentrisme, que même ces communautés, dis-je, sont de purs produits de l'*american way of life* produit lui-même de cette opération de partage de l'Etre par l'Un, ce dernier étant identifié au WASP. On ne peut imaginer paradoxe plus grand!

A ce point de mon développement, je crois utile de revenir sur l'opposition ouverte dans la langue française entre les préfixes «multi-» et «poly-». Si, sur ce point, respectivement en latin et en grec le singulier et le pluriel s'opposent selon un système binaire, il n'en va pas de même, me semble-t-il, en français. Cette langue, tributaire sur ce même point de l'héritage cumulatif du grec et du latin, présente un système d'oppositions qui est non pas binaire, mais ternaire. A la formule du singulier s'opposent respectivement les formes multi et poly. A consulter la liste des mots du dictionnaire comportant les préfixes «multi-» et «poly-», on pourrait tirer la conclusion hâtive, selon laquelle le premier se combine avec des bases d'origine latine et le second avec des bases d'origine grecque. Mais il faut considérer la langue dans sa dynamique et aller au-delà des phénomènes de surface. La thèse que je soutiens ici est que le choix du latin «multi» ou du grec «poly» est commandé par des raisons d'ordre sémantique et non pas, d'homogénéité lexicale. Le préfixe «multi» implique l'idée d'une *diversité*

juxtapositive, tandis que «poly» renvoie à une *diversité intégrative*. Cela posé, la combinaison du préfixe et de la base peut avoir un caractère homogène (comme dans *polyphonie*) ou un caractère hybride, combinant donc du latin et du grec (comme dans le néologisme *multiphonie* que, non sans esprit de convocation, je vous ai proposé). Pour illustrer ce processus sémantique par des mots empruntés au corpus attesté de la langue française, je citerai d'une part: *multipartisme*, *multilatéral*, *multimédia* et d'autre part: *polygone*, *polyglotte*, *polygame*. Dans la première liste, le préfixe «multi» autorise l'idée d'une juxtaposition, tandis que dans la seconde, seule la notion d'intégration est opératoire. Que serait, en effet, une polyphonie avec juxtaposition et non intégration des sons?

Après cet ennuyeux mais nécessaire détour grammatical, on comprendra qu'il y ait lieu de distinguer ce que pourrait être une *multifrancophonie* de ce que pourrait être une *polyfrancophonie*, singulièrement dans la sphère qui concerne les Antilles, qui sont, je le rappelle, des pays tout à la fois francophones et créolophones.

La tradition française jacobine a érigé l'universalisme en dispositif de rabotage des diversités linguistiques et culturelles et ce, contrairement à la tradition anglo-saxonne. Multiculturalisme anglo-saxon et assimilationnisme français n'en restent pas moins les résultantes concrètes d'un même processus: le partage de l'Etre (du Monde) au profit de l'Un, c'est-à-dire de la puissance coloniale, au détriment des colonisés et dans le cadre d'une violente concurrence entre les nations d'Occident. Entre ces deux pratiques que sont le multiculturalisme (orchestré par l'une des composantes) et l'assimilationnisme réducteur, il y a place, me semble-t-il pour une troisième voie, celle du *polyculturalisme*. Le modèle anthropologique que constitue la créolité me semble ouvrir cette troisième voie, en ce qu'elle résulte d'un processus ouvert à travers lequel toutes les cultures non seulement sont en contact, mais encore échangent. Inscrits dans un contexte colonial, ces échanges ont forcément été inégaux par le passé. Il n'en demeure pas moins vrai que la créolité est une synthèse ouverte de laquelle les constituants initiaux ne sont pas systématiquement éliminés. En sorte que, la définition la plus suggestive de la créolité serait celle-ci : la capacité de faire don de ses ancêtres, et d'accueillir ceux des autres. Cette transaction symbolique est essentielle. On est loin de la générosité de la République française qui jusqu'aux confins extrêmes de son Empire, fait don de ses ancêtres les Gaulois aux populations censées être reconnaissantes mais qui, en revanche, n'a jamais accueilli le moindre ancêtre bambara, malinké ou que sais-je encore ? Avec la créolité, on est loin également de l'absence d'échange qui caractérise les communautés des Etats-Unis enfermées chacune dans sa mémoire et son ancestralité propres. Le modèle créole trouve, par contre, son plein épanouissement dans des pratiques religieuses comme le *condomblé*, au Brésil. Cette religion à forte base africaine est à ce jour revendiquée autant, sinon davantage pour des raisons numériques, par la partie européenne de la population que par la partie d'origine africaine. Il en est de même à Cuba de la *santéria*, culte afro-chrétien.

Dans le monde d'aujourd'hui, un processus est en cours qui renvoie au modèle d'une créolisation plus consentie et mieux maîtrisée que celle qui, dans la violence, a abouti aux sociétés créoles traditionnelles. Il s'agit, par exemple, de la construction de la communauté européenne. Malgré toutes les oppositions idéologiques qui marquent les campagnes en vue des élections européennes, l'Europe a atteint une définition minimale qu'il convient de référer au processus d'un polyculturalisme. Les Etats-nations échangent entre eux à tous les niveaux mais sont progressivement intégrés dans une logique métanationale, même si cette logique est mise en cause par certains.

Il m'apparaît que si la francophonie peut se donner la chance d'être un rassemblement pertinent et prometteur de peuples divers, il convient qu'elle s'éloigne de principes tels que l'assimilationnisme et le multilatéralisme orchestré depuis Paris, mais qu'elle s'inspire plutôt d'une démarche de créolisation qui, pour reprendre le mot déjà bien galvaudé de Senghor, doit se situer au «carrefour de donner et du recevoir». Là réside, me semble-t-il, la véritable réponse du monde francophone aux défis, aux enjeux et aux phobies qu'un réseau comme Internet suscite.

Si je devais illustrer mes propos en me référant à l'esprit créolophone, je dirais qu'on assiste depuis quelques années à l'émergence d'une littérature qui précisément résulte de l'échange des imaginaires liés au français et au créole. La littérature (mise en oeuvre par des écrivains tels que Chamoiseau, Confiant, Pineau, Pépin, etc...) est, par sa démarche, en train de redéfinir les rapports non seulement entre langue française et langue créole, mais encore entre francité et francophonie. L'écrivain créole, à travers la double compétence du français et du créole accède à une double intelligence du monde, ce qui lui ouvre un champ immense de virtualités et le dote de moyens puissants d'investigation du réel et de stimulation de ses capacités créatrices. Tout porte à croire que l'état de créativité est un état de créolité, c'est-à-dire l'exaltation dialectique d'un équilibre conquis sur un déséquilibre premier, d'une unité toujours provisoire conquis sur une diversité originelle. En ce sens la littérature antillaise actuelle dans les inflexions et les postulations par quoi elle se dénomme *littérature de la créolité* est un laboratoire de la post-modernité. Si la condition moderne issue de la geste inaugurée en 1492 est marquée du sceau de l'universalisme occidental, l'ère post-moderne liée à l'explosion de l'Un et à la constitution d'un polycentrisme planétaire se déploie sous le signe d'une créolisation généralisée. De cela notre littérature antillaise actuelle porte témoignage en langue française (une langue française habitée, travaillée par la langue créole) mais aussi dans une langue créole encore balbutiante de naître à la condition scripturale, une langue créole conflictuellement solidaire de la langue française.

Il est heureux que les spécialistes du livre que vous êtes occupiez une position privilégiée pour connaître cette littérature et la faire connaître au travers et au-delà de vos activités professionnelles.

Je vous remercie de votre attention.

Un bilan de l'existant

Marie-Françoise Bernabé

*Directeur du Service Commun de la Documentation
de l'Université des Antilles et de la Guyane
Martinique*

BUAG et ACURIL

Tout d'abord, et du fond du coeur, je tiens à vous saluer tous ici rassemblés, et vous remercier d'être venus si nombreux et de si loin pour répondre à l'invitation lancée depuis longtemps déjà et longtemps prise pour une boutade. Mais vous avez relevé le défi et j'espère que les conclusions de nos travaux nous permettront de constater que vous avez eu raison de le faire.

Vous avez sans doute remarqué qu'outre le logo de l'ADBU, vos badges portent ceux de l'ABCDEF, l'association francophone dont plusieurs membres de l'ADBU font déjà partie, et d'ACURIL, c'est-à-dire l'association caribéenne des bibliothèques, dont le comité exécutif composé de 18 membres se tient en ce moment même dans le Salon Panoramique du Batelière.

Mon propos de ce matin va tendre à vous démontrer que ce n'est pas par hasard que ces trois associations se trouvent ici réunies par la volonté des responsables qui les dirigent, au lieu même de leur confluence, c'est-à-dire sur le territoire de la BUAG.

Je pense par là même vous faire toucher du doigt ce qui fait l'originalité, et sans doute la richesse, de notre institution implantée à la fois au sein de la Caraïbe et des bibliothèques universitaires françaises et francophones.

Sans doute n'est-il pas inutile pour commencer de vous présenter brièvement cette association d'ACURIL, que découvrent nombre d'entre vous, les «anciens des Antilles» restant pour l'instant minoritaires au sein de l'ADBU, comme de l'ABCDEF.

ACURIL est l'Association des Bibliothèques d'Université, de Recherche et Institutionnelles de la Caraïbe. Créée en 1969 sous l'impulsion de l'Association des Universités de la Caraïbe (UNICA), elle ne rassemblait au départ que les Bibliothèques Universitaires et de Recherche, mais s'est rapidement ouverte à tous les autres types de bibliothèques : bibliothèques publiques et spécialisées, scolaires, gouvernementales, de musées, etc..., d'où le terme «Institutionnel», qui ne veut pas dire grand chose, mais a permis de conserver l'acronyme initial ACURIL.

Ses objectifs ont été, dès le départ, de favoriser le développement et l'utilisation des organismes documentaires, ainsi que la collecte, la conservation et la diffusion des

ressources documentaires, de renforcer les professions liées aux métiers de l'information, d'unir les professionnels et de promouvoir la coopération dans la poursuite de ces objectifs.

L'aire géographique recouverte par le terme «Caraïbe» s'étend à tout le bassin caribéen, à savoir les îles et les parties du continent bordant ce bassin, pour peu que s'y trouvent des organismes développant des fonds intéressant la région, par exemple Miami, ou les 3 Guyanes, ou la partie du Brésil tournée vers la mer Caraïbe. Certains organismes ne relevant pas de cette définition géographique, mais intéressés par une coopération liée à la nature de leur fonds, comme la Bibliothèque du Congrès, en sont membres associés.

Cette association vient de fêter ses 25 ans d'existence. Elle se réunit chaque année dans un pays différent de la zone caraïbe (par exemple en 1988 en Martinique), et s'est dotée de plusieurs types de comités pour mener à bien ses objectifs. Comités d'acquisition, de bibliographie, d'indexation, de publications, de la formation, auxquels s'ajoutent des groupes par type de bibliothèque : les bibliothèques publiques, les bibliothèques scolaires, la table ronde des bibliothèques nationales, etc..., et des comités ad hoc comme celui des nouvelles technologies et de l'informatisation. Ajoutons à cela la table ronde des anciens présidents, mise en place l'année de ma présidence, qui joue un rôle de conseil auprès du bureau de l'association.

Réunissant une trentaine de pays représentés par 150 institutions ou associations membres, et au total 250 adhérents, ACURIL fonctionne un peu comme IFLA au niveau de notre région Caraïbe. C'est donc tout naturellement que les responsables de la BUAG, créée en 1973 donc peu de temps après la mise en place d'ACURIL, ont souhaité répondre aux invitations lancées par le bureau de cette importante association dont les objectifs affirmés et les services offerts répondaient d'emblée à l'analyse que nous faisons de nos besoins, énormes à cette période cruciale des années 1970-1973.

Petit rappel historique de la BUAG : Jusqu'à cette date en effet, le Rectorat de Bordeaux et son Université, avaient la tutelle de l'enseignement supérieur aux Antilles. Les quelques fonds documentaires conservés dans les différentes institutions éparpillées en Guadeloupe et Martinique avaient été apportés par les enseignants bordelais «missionnaires aux Antilles».

L'enseignement du droit en Martinique dans l'Institut Vizios pouvait bien remonter à près de cent années, ce n'en était pas moins les professeurs bordelais qui venaient aux Antilles délivrer leur diplôme aux étudiants antillais.

En 1973, avec la création en Martinique du premier Rectorat antillo-guyanais, la mise en place des statuts du CUAG et de sa bibliothèque universitaire, tout a commencé à changer.

Les deux conservateurs nommés l'un en Martinique, M. Gérard Merlot, l'autre en Guadeloupe, moi-même, ont eu pour tâche de réunir les fonds dispersés dans les différents instituts pour jeter les bases d'une bibliothèque universitaire appelée à s'ins-

taller physiquement au sein des campus en cours de construction à Fouillole en Guadeloupe et Schoelcher en Martinique. D'emblée, nous avons pu mesurer la faiblesse de nos moyens, l'insuffisance des personnels formés en Guadeloupe comme en Martinique, face à la tâche à accomplir, et nous avons commencé par établir un lien étroit, un pont téléphonique entre nos deux départements, et à nous appuyer sur l'expérience des collègues des îles proches. C'est ainsi qu'a commencé notre aventure ACURIL.

Dès 1974, Gérard Merlot, le Conservateur en Martinique, participait aux travaux d'ACURIL à St Thomas. En 1975 c'était Anne-Marie Blanc qui s'y rendait à Curacao. En 1976 je participais à la réunion de Kingston (Jamaïque), et j'en revenais persuadée de la nécessité de créer au sein de cette association anglo-hispanophone, où nous n'étions jusque là que le «*francophone de service*» (écartelé entre deux groupes linguistiques dominants et souvent antagonistes), un *groupe francophone*. Groupe minoritaire certes, mais de pression, et décidé à se faire écouter, et à travers lui de faire entendre la voix des petites îles de la Caraïbe, jusque là écrasées entre les grands ténors qu'étaient les Américains, les îles anglophones fortement soudées et les immenses territoires hispanophones tels que le Vénézuëla, Cuba, la République Dominicaine et Porto-Rico. L'AUFELF a su comprendre nos objectifs et nous donner le coup de pouce nécessaire pour me permettre en 1978 d'emmener avec moi Jean-Claude Annezer, Conservateur à la BU en Guadeloupe, ce qui doublait d'un coup la présence habituelle francophone à ACURIL.

Dès notre retour de la Barbade, Jean-Claude Annezer réunissait en Guadeloupe les quelques professionnels de la documentation intéressés pour commencer à réfléchir sur une possible association francophone de la Caraïbe - élargie à la Martinique, à la Guyane et à Haïti où venaient de prendre leurs fonctions, Manuel Durand-Barthes et un haïtien Jean-Wilfrid Bertrand, qui sortait comme élève associé de l'ENSB. Ce projet a intéressé l'AUFELF qui nous donnait en 1979 des crédits suffisants pour faire venir en Martinique les membres d'une assemblée constituante de cette association qui s'est réunie sur le Campus de Schoelcher, en même temps que se tenait, dans une autre salle de la BU, le Comité Exécutif d'ACURIL.

La création de notre AABDFC s'est donc placée d'emblée sous l'égide de l'association régionale qui nous avait inspiré l'idée, à Jean-Claude et moi-même, d'une association francophone de la Caraïbe.

A partir de là, tout a démarré : aidés par l'AUFELF, l'ACCT et les Ministères des DOM et de l'Éducation Nationale (qui prenait en charge les frais de mission des conservateurs de la BU), et les collectivités locales, *notre groupe oscillait entre 15 et 20 membres chaque année, et dès 1980, le français devenait la 3ème langue de travail d'ACURIL*, au même titre que l'anglais et l'espagnol, et le comité francophone d'ACURIL se créait, tour à tour présidé par moi-même, puis Wilfrid Bertrand, puis Françoise Montbrun jusqu'en 1991, tous trois participants à la réunion d'aujourd'hui comme vous pouvez le constater.

NOTRE APPORT À ACURIL

Je crois que notre entrée, progressive puis relativement massive, a beaucoup contribué à ramener à sa juste place la fameuse barrière des langues. Pour accueillir des collègues francophones visiblement désireux de se faire comprendre, fût-ce au prix d'un massacre des langues étrangères qu'ils tentaient de baragouiner, les collègues des deux blocs anglo-hispanophones ont cessé de feindre de ne pas se comprendre, et ont cherché à nous comprendre. Ils nous ont associés avec empressement à leurs différents comités, désireux de savoir ce qui se faisait chez nous, même si notre bizarre statut politique continue à être une énigme pour eux.

QUE NOUS APPORTE ACURIL ?

C'est la question que se posent rituellement chaque année les congressistes francophones revenus sur leur lieu de travail.

Pour les membres de la BUAG qui participent régulièrement aux congrès, et pour moi à plus forte raison qui ai fait partie du comité exécutif, pour être ensuite élue présidente d'ACURIL XVII, puis responsable de l'organisation d'ACURIL XIX en Martinique, et qui ai lancé l'idée de la Table Ronde des Anciens Présidents, la question ne se pose même plus : *ACURIL est le lieu où l'on peut toucher du doigt les besoins et les résultats des activités coopératives, en termes de partage des ressources et d'échanges d'information.* Outre le grand forum de débats et de rencontres professionnelles que nous venons tous y chercher, c'est surtout un moment privilégié de formation grâce aux ateliers, séminaires et symposiums organisés avant, pendant et après nos congrès, tout cela reposant sur un effort constant pour mieux comprendre les mentalités différentes qui sous-tendent les différentes options prises dans ce camaïeu d'îles où nous oeuvrons.

En ce sens, je peux dire qu'ACURIL m'a permis de mieux cerner les facteurs centrifuges, qui agitent les différents organes de notre université éclatée entre Guadeloupe, Martinique et Guyane, et m'a dotée des outils centripètes nécessaires au maintien de la cohésion de l'unité documentaire.

Mais pour rester à un niveau plus général, je dirai que c'est sous l'influence d'ACURIL que la BUAG a ouvert un certain nombre de chantiers tels que la *formation, initiale et continue*, au niveau francophone, dont Marie-France Grouvel va vous entretenir plus précisément dans quelques minutes, ou la constitution d'un *fonds régional* sur lequel je souhaite m'étendre quelques instants en guise de conclusion.

Ce fonds dit «régional», c'est-à-dire rassemblant toutes les publications concernant la région Caraïbe quel que soit leur lieu, ou langue, ou support d'édition, n'était pas inscrit dans les priorités de la BUAG lorsqu'elle s'est dotée de ses premiers statuts en 1973.

S'il s'est peu à peu imposé à nous, c'est bien à travers nos discussions, année après année, avec nos collègues des autres universités de la Caraïbe, qui développaient des collections dites «locales», ou «régionales», et nous interpellaient sur la difficulté de connaître les productions francophones concernant la région et de se les procurer.

Une des premières tâches du groupe francophone d'ACURIL a d'ailleurs été, dans les années 1980, de collecter et diffuser la liste des éditeurs et libraires de nos quatre territoires acceptant de fournir les pays étrangers. De cette expérience est née l'idée d'une priorité à accorder dans nos acquisitions à toutes les publications francophones ayant trait à nos régions, rapidement élargie aux acquisitions en langues étrangères comme je le disais plus haut.

Enrichi de nombreux dons, et informatisé sur Texto, ce fonds régional qui fait actuellement l'objet d'une évaluation par un élève de l'ENSSIB, Sylvain Houdebert, également présent dans la salle aujourd'hui, commence à être connu des collègues de la Caraïbe qui nous envoient leurs catalogues de nouvelles acquisitions dans ce domaine, et s'intéressent vivement aux progrès de notre catalogue informatisé, auquel ils espèrent avoir bientôt accès grâce à un projet de satellite caribéen, qui ne reste actuellement qu'un rêve.

Plus concrètement, notre projet, à terme, pourrait être un «CD-ROM charter» stockant les fonds régionaux des principaux organismes de la région, à l'image du CD-ROM de la Colline Sainte-Geneviève. Ce système permettra au moins à toutes nos bibliothèques, quel que soit le pays et son système de télécommunication, d'interroger les catalogues des autres organismes documentaires de la région, et de se procurer le document primaire qu'il recherche ou sa reproduction. C'est du moins où nous en sommes dans nos réflexions, menées au sein de la commission informatique mise en place par ACURIL, dans laquelle je représente la région francophone.

CONCLUSION

Je voudrais en conclusion revenir sur ce que pourrait être la place et le rôle de la BUAG au sein de la Caraïbe et d'ACURIL, dans un programme interrégional francophone tel que pourrait le développer un organe comme l'AUPELF.

Marie-France Grouvel va vous parler dans quelques instants de ce que nous faisons actuellement au plan de la formation des professionnels francophones de la Caraïbe. Vous verrez que les premiers résultats très prometteurs de ces opérations devraient nous faire reconnaître comme pôle d'excellence dans ce domaine, pour notre zone géographique.

C'est précisément notre position stratégique dans la Caraïbe qui nous amène à revendiquer au minimum un point Syfed implanté à l'UAG, sinon un centre Syfed, nous permettant d'assurer efficacement la diffusion de l'IST francophone dans la Caraïbe, à destination de tous nos partenaires caribéens qui s'adressent d'emblée à nous pour ce type d'information et ont peine à comprendre que nous soyons si mal outillés jusqu'à présent dans ce domaine.

Ce centre ou point Syfed viendrait à propos renforcer notre position francophone au sein de la Caraïbe, déjà reconnue par nos collègues qui nous ont incités à mettre en chantier notre Banque de Données Régionale Informatisée visant à nous intégrer dans la Caraïbe, en aidant au développement de la recherche sur notre région.

C'était d'ailleurs pour renforcer ce dernier point de nos actions prioritaires à destination des pays qui nous entourent que j'avais été amenée à proposer, dans le premier contrat Etat/Université, de devenir un *Centre Relais des Echanges Internationaux dans la Caraïbe*.

Le projet, qui avait semblé intéressant à notre université mais qui n'a pas été retenu ou du moins financé par le Ministère, partait d'un constat très simple : nombre des bibliothèques étrangères qui nous entourent, et que nos réunions d'ACURIL nous amènent à connaître, reçoivent des publications françaises par le Service des Echanges internationaux de la Bibliothèque Nationale. Mais ces ouvrages disparates sont loin de constituer un minimum de fonds français. En échange, ces bibliothèques font parvenir à la BN des publications dont certaines seraient peut-être moins «perdues» ou plus «utilisées» ici, dans notre fonds régional, que là bas, à la BN. D'où l'idée d'utiliser notre connaissance de proximité, nos fréquents déplacements de la Caraïbe, pour proposer au *Service des Echanges Internationaux* des listes d'ouvrages à envoyer dans ces bibliothèques, en vue d'une meilleure cohérence du fonds français qu'elles développent ou pourraient développer. En échange bien sûr de certaines publications que nous avons du mal à nous procurer pour de multiples raisons, mais qui viendraient à point enrichir notre *fonds régional*.

Là encore, c'est une idée lancée pour l'avenir, peut-être très proche, mais qui ne peut se transformer en action que si nous avons le nerf de la guerre, à savoir le personnel nécessaire à sa mise en oeuvre. Ce qui est loin d'être le cas actuellement, pour nous comme pour toutes les BU de France.

Voici donc, nos chers collègues, brossé à grands traits, un aperçu des différents domaines dans lesquels nous engage presque naturellement notre position très stratégique de pays européen au confluent des Amériques, au coeur de la Caraïbe.

Mais la réalisation concrète la plus importante à nos yeux reste aujourd'hui ce que nous avons fait, et espérons faire, dans le domaine de la *formation des professionnels* francophones de la Caraïbe, et je laisse la parole sur ce point à Marie-France Grouvel, qui assure la coordination de tous les problèmes de formation au niveau du SCD UAG.

Marie-France Grouvel
*Conservateur
Correspondante Formation
au Service Commun de la Documentation
de l'Université des Antilles et de la Guyane
Martinique*

La formation continue dans la Caraïbe francophone

Il y a vingt ans la Caraïbe francophone comptait peu de professionnels de la documentation. Chaque bibliothèque fonctionnait plutôt individuellement, le lien originel entre les Départements d'Outre-Mer et la Métropole restait le vecteur premier des échanges.

Depuis, plusieurs facteurs objectifs ont changé la répartition et la nature des forces en présence et on peut réellement parler de développement de la profession, de coopération entre les Départements Français d'Amérique eux-mêmes, avec Haïti et le reste de la Caraïbe ensuite.

On entend par «Caraïbe francophone» précisément, ces Départements Français d'Amérique et Haïti. Je me propose de vous retracer un bref rappel historique du chemin parcouru.

Avec la mise en place d'une Université répartie sur les trois Départements d'Outre-Mer, structure de fonctionnement éclatée, qui n'est pas sans rappeler celle de l'Université des West Indies - Trinidad, Barbade, Jamaïque - une première instance de concertation régionale existait.

C'est une opportunité que saisit Marie-Françoise Bernabé à son arrivée en Guadeloupe en 1973, après avoir fait le constat d'un besoin urgent de formation professionnelle pour permettre, au moins, aux bibliothèques existantes de fonctionner. Monsieur Merlot, et Anne-Marie Blanc en Martinique en étaient arrivés à la même conclusion.

La priorité consistait à l'époque à former les agents sur les fonds de chômage, mis à disposition des établissements par la Préfecture. N'oublions pas qu'alors il n'y avait pas d'allocations de chômage Outre-Mer.

Les premiers stages ont donc consisté en une initiation de base pour ce type de personnel à la Bibliothèque des Antilles et de la Guyane (BUAG). La Structure de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) en a facilité la mise en place. Ils ont en-

suite été ouverts à d'autres agents de même type, employés dans d'autres bibliothèques.

Avec le développement de la BUAG, mais aussi avec la multiplication des dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêts et d'autres bibliothèques, est apparue la nécessité d'offrir une formation plus approfondie à ceux qui souhaitaient s'orienter vers ce type de carrière et qui ne pouvaient pas toujours passer plusieurs mois en France métropolitaine.

Les Départements Français d'Amérique avaient besoin de professionnels compétents et susceptibles de rester sur place afin d'assurer une continuité aux projets. L'idée d'une formation diplômante de type CAFB (Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire) faisait son chemin.

Pour mettre en place une action dans ce sens, il fallait rassembler les forces vives. Les professionnels ressentaient le besoin de la création d'une association. Pour mieux répondre aux préoccupations locales, être sûrement mieux à même de prendre en compte les spécificités et de garantir un développement ultérieur sur la région. C'est à partir du modèle caribéen fourni par l'ACURIL, que l'Association des Archivistes, Bibliothécaires, Documentalistes Francophones de la Caraïbe (AABDFC) a été créée en 1979 en Martinique, alors que parallèlement à l'Assemblée Générale constitutive se tenait la réunion du Bureau exécutif d'ACURIL, tout comme aujourd'hui, 15 ans après.

L'AABDFC se fixait l'objectif de réunir l'ensemble des professionnels de la documentation et des archives sur «l'espace francophone caribéen», avec Haïti donc. C'est grâce à la synergie créée par la solidarité des liens associatifs, qu'avec le support logistique de l'UAG, par le biais de l'Association Antillo-guyanaise de Formation Continue Supérieure (Antenne du Centre National des Arts et Métiers) a pu se mettre en place, à la BUAG, la préparation au CAFB.

Initiée en Martinique en 1981 avec Marie-Françoise Bernabé et Bertrand Calenge, elle a été organisée en Guadeloupe en 1982 par Françoise Montbrun puis plus tard par Dominique Roche, avec un relais d'un an à la BCP avec Jean-Pierre Brethes.

Le travail de coordination s'alourdissant, la création d'un CRFP devenait indispensable. C'est à Jacqueline Ayrault, que ce travail de coordination et de formalisation de la préparation est revenu.

La préparation locale au CAFB a permis de constituer un vivier d'environ 120 professionnels, qui ont tous trouvé des emplois sur les trois départements, et a très sensiblement modifié la carte documentaire de la région en jetant les bases d'un partenariat actif.

C'est dans la logique de la création d'un réseau francophone sur la Caraïbe qu'Haïti a tout naturellement été ensuite intégrée au projet. Il s'agissait moins de viser le CAFB en tant que diplôme que d'offrir l'opportunité d'une formation solide aux collègues haïtiens, souffrant eux-mêmes d'une carence en personnel qualifié.

Six Haïtiens ont donc suivi en Martinique la préparation au CAFB grâce à la participation financière de l'AUPELF.

Le CRFP a aussi organisé des actions de formation continue du type «Initiation aux nouvelles technologies» en Martinique, ainsi qu'une semaine d'animation autour du SUNIST en Guadeloupe.

Ces formations ont regroupé des bibliothécaires, des documentalistes des D.O.M. et d'HAÏTI, toujours grâce à l'aide financière de l'AUPELF et de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Des actions de formation continue ont été également organisées pour les archivistes aux Antilles et en Haïti.

En 1988, la réforme du CAFB a porté un coup fatal à la préparation du diplôme. Les Départements Français d'Amérique n'étant pas attributaires d'un Centre de Formation aux Carrières de Bibliothèques, ne pouvaient porter à eux seuls une préparation dont le volume d'heures avait nettement augmenté et qui, remportant un franc succès, était de plus en plus sollicitée. Le recours à Médiadix a constitué une bouée de sauvetage pendant 2 ans. La formule retenue était mixte : inscription au cours par correspondance et soutien direct par deux missions en Martinique et en Guadeloupe grâce au concours des trois Régions.

Malgré les efforts des formateurs et des candidats, l'organisation de cette formation s'est avérée difficile et peu viable, même si elle a encore permis d'obtenir quelques lauréats de plus au CAFB. Le CAFB disparaissait donc, alors que dans le même temps la demande des collectivités territoriales croissait.

La disparition du CAFB et la mise en place des nouveaux statuts des personnels ont alerté au début des années 90 certains responsables d'Institutions et de Collectivités.

Dans cet esprit, le Service Commun de la Documentation de l'Université des Antilles et de la Guyane (SCDUAG) va s'intéresser à un projet d'IUP. L'Université de Toulouse va répondre à ces besoins.

Son IUP comprend une partie audio-visuelle et une partie documentation. La Faculté des Lettres s'intéresse au projet pour l'audio-visuel; quant à nous, nous étudions la partie documentation.

Par convention avec l'Université de Toulouse le Mirail et avec son habilitation, le projet de mise en place du DEUST «Gestion et exploitation de médiathèque» prend forme.

Cependant, nous avons conscience de la masse importante de professionnels à former. Le Deust de Toulouse nous intéresse, bien sûr, puisqu'il se fait en un an en recrutant à Bac + 1. Mais combien de professionnels en poste vont pouvoir s'inscrire à une formation initiale de ce niveau ?

C'est à ce moment là de notre réflexion, que naît l'idée de mettre en place un nouveau type de formation. Deux objectifs sont à atteindre :

- Aider des personnels en poste à acquérir la formation nécessaire à l'exercice de leurs fonctions (nous pensons aux responsables de nos petites Bibliothèques Municipales)

- Mettre à niveau les meilleurs d'entre eux, ou permettre à ceux qui le peuvent ou le choisissent de s'inscrire en DEUST.

C'est ainsi qu'au terme d'une convention signée entre Paris X-Nanterre et l'Université des Antilles et de la Guyane, la Mission de Formation Continue, et Médiadix, nous mettons en place une formation en 9 mois aux métiers des bibliothèques, sanctionnée par un examen et la délivrance d'un diplôme de l'UAG intitulé «PROPEBIB».

Nous voilà avec une formation diplômante, à distance, pouvant intéresser nos quatre départements; nous pensons ainsi pouvoir répondre aux insistantes demandes d'Haïti, dont nous connaissons tout particulièrement les besoins de formation à ce niveau.

L'élaboration du programme de Propébib a fait l'objet d'une étroite collaboration entre Médiadix et la BU. La maîtrise de la formation à distance de Médiadix et la bonne connaissance des besoins sur le terrain de la B.U. ont permis d'élaborer un programme d'enseignement pour ce diplôme.

Cinq modules : Catalogage, bibliographie, indexation Dewey et RAMEAU, choix de livres, bibliothéconomie comportant 30 devoirs.

En 1992-1993 cette préparation se met en place dans nos trois départements, nous pouvons, enfin, répondre aux nombreuses demandes en formation formulées par Haïti. 66 professionnels sont formés, dont 14 Haïtiens.

Précisons que cette formation n'a pu se mettre en place en Haïti que grâce à l'engagement financier du Bureau Caraïbe de l'AUPÉLF, et en Martinique à l'intérêt et l'aide financière de la DRAC.

En 1993-1994 Propébib se remet en place sur nos trois départements; compte-tenu de notre première année d'expérience, nous ajoutons un module «expression écrite». Haïti, à son grand regret ne peut, faute de financement, envisager de renouveler cette première expérience.

Cette même année, la Faculté des Lettres en Martinique ouvre le DEUST : 22 étudiants inscrits dont : 1 Propébib Martiniquais, 1 Propébib Haïtien (qui bénéficie d'une bourse accordée par le Ministère de la Coopération)

En 1994-1995 Propébib se remet en place en Martinique et en Guyane; Haïti nous fait part de son désir de reprendre cette formation diplômante et par correspondance avec nous. Il est bien évident que nous sommes toujours disposés à les aider sur le plan technique, mais il faut trouver un financement. Cela s'avère impossible cette année encore.

Comme prévu, le DEUST commence en Guadeloupe, le 17 octobre 1994 avec une sélection de 22 étudiants, dont 11 titulaires de Propébib et un professionnel des archives haïtien. (Nous en attendions deux, mais une seule bourse a pu être accordée par le Ministère de la Coopération)

Si nous faisons le point sur Propébib, après nos deux années d'expérience, nous avons formé 91 professionnels, certains ont pu bénéficier de promotion ou de titularisation. Tous ont progressé dans leur métier. Au dire des enseignants de Toulouse, qui

les ont testés dans leurs stages de formation continue, nos étudiants de Propébib ont suivi leur enseignement avec beaucoup d'aisance.

Dans le cadre du DEUST, nous avons mis à profit les compétences des enseignants du Département «Archives et Médiathèque» de l'Université de Toulouse Le Mirail, pour faire de la formation continue. Avec le Concours financier du CNEPT et du Conseil Général, nous avons pu mettre en place six stages dont ont bénéficié 117 professionnels en poste soit en archives, soit en BM, BCP, BD, CDI, ou BU.

Nous souhaitons donc pour 1995-96 que Propébib puisse reprendre en Haïti, qu'un financement soit trouvé, car nous avons maintenant sur place une professionnelle issue de cette formation et celle du DEUST, capable d'encadrer de façon efficace les nouveaux stagiaires. De plus, en octobre 1995, en principe, un autre collègue haïtien aura terminé son DEUST en Guadeloupe.

Aujourd'hui, quel avenir pour le DEUST ? Nous espérons l'implanter en Guyane à la prochaine rentrée universitaire. La balle est dans le camp des collectivités, de la DRAC et des professionnels guyanais.

Quel avenir pour PROPEBIB ? Il y a encore des professionnels à former...Il y a aussi que grâce à lui nous pouvons apporter aux BCD. Mais surtout, nous pensons à l'ouverture sur l'Amérique Latine et la Caraïbe.

Lors de la 60e conférence de l'IFLA à CUBA, Marie-Françoise Bernabé a participé à la Table Ronde sur les besoins en formation professionnelle de la Caraïbe et de l'Amérique Latine.

Cette Table Ronde réunissait des représentants de la majorité des pays concernés. Elle a particulièrement étudié les deux premières recommandations du Congrès organisé sur le thème «*Professional development in Latin America And the Caribbean*» en avril 1994 à Bel Horizonte (Brésil). Ces recommandations portaient sur la formation à distance, et surtout sur le projet d'un programme de base pouvant servir à toutes les écoles de la région Caraïbe/Amérique Latine.

Propébib, dont je viens de vous parler, semble répondre au mieux aux préoccupations de l'ensemble. Il serait retenu, non seulement comme exemple de réalisation possible, mais surtout comme un projet de programme de base proposable à l'ensemble de la région. Il doit être remodelé et envoyé au délégué régional de l'UNESCO à Caracas pour traduction en anglais et espagnol et soumis aux instances concernées.

Ce n'est que le début d'une opération qui va être certainement lente et qui présentera quelques difficultés de mise en place. Cependant, nous pensons qu'elle reste dans l'ordre des réalisations possibles.

L'évolution de la profession et de l'univers documentaire rend plus nécessaire que jamais la formation de base des professionnels et leur constante remise à niveau. La Caraïbe francophone est une entité fragile n'ayant pas l'assise des réseaux anglophones ou hispanophones. Il n'existe pas encore de banque de données regroupant une documentation sur cette zone qui pourrait s'enrichir également de l'abondante docu-

mentation rassemblée au Canada et en particulier au Québec. En termes d'enjeux, l'objectif est donc de mieux servir la communauté scientifique, mais aussi d'apporter une pierre au développement de la recherche.

Le SCD UAG, qui a joué depuis vingt ans un rôle de moteur en matière de formation professionnelle, peut dans la logique des accords de l'UAG avec la Caraïbe et l'Amérique Latine, remplir sa mission d'application d'une politique documentaire, en privilégiant la diffusion de l'Information Scientifique et Technique francophone dans la région.

Albert Lévesque

Président de l'ABCDEF-Canada

Directeur de la Bibliothèque

Université de Moncton

Nouveau Brunswick, Canada

La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires canadiennes

La vaste étendue du Canada, la répartition clairsemée de sa population en dehors des grandes agglomérations, l'isolement parfois terrifiant dans certains coins du pays de groupuscules francophones à la fragile survie culturelle et économique, pourraient nous permettre de mieux saisir l'impérieuse nécessité de la coopération sur notre territoire comme levier de développement. Il suffit de citer en exemple le grand mouvement coopératif canadien, qui a constitué le fer de lance du dynamisme économique des Canadiens français et des Québécois grâce à la mise sur pied de grandes institutions financières.

Dans la même foulée, les universités canadiennes francophones, et plus spécifiquement les bibliothèques de ces institutions, ont utilisé la coopération comme un moyen privilégié de survie et d'épanouissement. Comment en effet répondre seul, surtout dans le cas des institutions d'enseignement supérieur francophones en dehors du Québec, en Acadie ou à l'autre extrémité du pays dans l'Ouest canadien, aux impératifs de l'enseignement et de la recherche, tant pour la clientèle située sur les campus que pour celle disséminée par la pratique de plus en plus répandue de l'enseignement à distance.

La bibliothèque universitaire canadienne est depuis longtemps conviée à de multiples tables de concertation et de coopération, aussi bien avec les institutions de langue française que canadienne, anglaise ou américaine.

Nos brefs propos d'aujourd'hui consisteront à rappeler les principaux projets de coopération de nos deux organismes francophones que constituent le *Sous-comité de Bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)* et l'*ABCDEF Canada*.

Je vous renvoie à l'excellent article de Jules Chassé, Jean-Rémi Brault et Onil Dupuis sur le Sous-comité des bibliothèques, paru dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, 39, 3(1994). Le reste de nos sources provient des archives des deux organismes.

SOUS-COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CREPUQ

Cet organisme, qui compte plus de vingt-cinq ans, relève du comité des affaires académiques de la CREPUQ et peut compter sur l'appui de son Secrétariat permanent et des services d'un chargé de recherche. L'étendue des activités de ses vingt-trois groupes et sous-groupes d'experts est pour le moins impressionnante. A longueur d'années, ils s'affairent à l'exécution de projets coopératifs dans le but ultime de mettre en commun, et cela dans le plus grand respect de l'autonomie de chaque membre, près de 21 millions de documents: monographies, publications en série, documents audio-visuels et autres.

Permettez-moi de relever quatre secteurs de coopération des membres qui constituent en quelque sorte des «success stories».

Prêt entre bibliothèques

Le réseau PEBUQUILL (Prêt Entre Bibliothèques des Universités du Québec / Quebec Universities Inter Library Loans). Ce service de livraison quotidien de documents sur le territoire québécois, et étendu maintenant à l'Ontario (Université et gouvernement fédéral), permet aux chercheurs indépendants, à partir de leur localité même, l'accès gratuit à la documentation universitaire.

Accès

Une carte émise par la CREPUQ permet aux professeurs, bibliothécaires et étudiants des 2e et 3e cycles, d'emprunter directement des documents à l'une ou l'autre des bibliothèques du Québec et de l'Ontario.

Catalogues collectifs

Depuis le début des années '70, les bibliothèques coopèrent à l'enrichissement des catalogues collectifs nationaux.

Statistiques

Les grands travaux d'uniformisation des statistiques de gestion ont permis d'offrir aux responsables de bibliothèques des outils de référence qui s'avèrent précieux lors de l'élaboration et de la défense des budgets.

Avec une vigueur accrue, le Sous-comité des bibliothèques met en avant une série de nouveaux objectifs à atteindre à moyen et à long terme, une liste essoufflante, presque trop longue à énumérer et qui s'égrené comme des joyaux miroitants.

Priorité à l'accès plutôt qu'à la conservation sur place, acquisition de la documentation essentielle de base mais plus grand partage par ailleurs des ouvrages de recherche, meilleure harmonisation du développement des collections avec les programmes préconisés de chaque université et possiblement partage de certaines responsabilités de développement, acquisition collective de CD-ROM, liste collective de périodiques sur support informatique, et j'en passe.

Autrement dit, et je cite Claude Bonnelly: «Le sous-comité de la CREPUQ entend bien poursuivre cette concertation qui permettra aux bibliothèques universitaires canadiennes francophones de se redéfinir dans nos nouveaux environnements technologiques qui nous interpellent et résolument nous orientent dans de nouveaux modes de communication et d'appréhension de la connaissance».

L'ABCDEF CANADA

L'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française au Canada (ABCDEF - Canada) est une association autonome créée en 1990 et dont le siège social est situé à Montréal. Son Bureau exécutif, composé de 5 à 7 membres, assure une représentation des trois grandes régions du Canada: la région de l'Atlantique, le Québec et l'Ouest du pays à partir d'Ottawa. L'Association compte actuellement une trentaine de membres qui peuvent depuis peu communiquer entre eux au moyen de la conférence télématique.

C'est à la suite de la création de l'ABCDEF internationale à Paris en 1989, que vint à nos collègues Richard Greene et Claude Bonnelly, respectivement membres du Bureau exécutif et du Conseil d'administration de l'ABCDEF, l'idée de proposer aux Canadiens de langue française et aux Québécois la mise sur pied de l'ABCDEF Canada, laquelle, tout en épousant les buts et objectifs de l'ABCDEF internationale, aurait comme objectif de répondre à des besoins spécifiques de toutes les bibliothèques universitaires canadiennes partiellement ou entièrement de langue française.

Cette association allait en premier lieu offrir l'opportunité d'élargir le cercle des institutions francophones québécoises de haut savoir à celles qui oeuvrent à travers le Canada tout entier et, en second lieu, de faciliter notre coopération avec les bibliothèques et centres de documentation de l'hémisphère nord et celles des pays du sud.

Par ce geste, nos collègues palliaient une carence de regroupement de ces bibliothèques. Il existait certes des organismes de concertation nationale ou régionale comme l'Association canadienne des bibliothèques de recherche CARL/ABCR le prestigieux et prolifique Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, l'Atlantic Association of Universities Library Committee (AAULC) ou l'Ontario Council of University Libraries (OCUL). Ces organismes étaient ou de langue anglaise ou bilingues ou fragmentaires.

Nos institutions d'enseignement supérieur francophones situées dans les autres provinces canadiennes, isolées du Québec, ont répondu avec enthousiasme à cette invitation de se joindre au groupe des bibliothèques universitaires québécoises déjà réunies sous la coupole de la CREPUQ, pour travailler à la solution de problèmes communs.

Buts et objectifs

Les principaux buts de notre association sont donc de resserrer les liens entre les bibliothèques, centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française au Canada; de favoriser le développement de réseaux d'information et de documentation et l'appui à l'enseignement et à la recherche; elle participe aux buts de l'ABCDEF internationale, particulièrement dans le contexte canadien.

Ses principaux objectifs sont de favoriser l'accès à la documentation de langue française, de contribuer à la mise au point de programmes de formation professionnelle et de formation des utilisateurs, de promouvoir les échanges d'information entre les institutions membres, particulièrement dans les domaines de la recherche de pointe, de promouvoir l'établissement de banques de données en langue française, de promouvoir les efforts de conservation de la documentation, de constituer une liste d'experts francophones dans les différents domaines de la bibliothéconomie et enfin, de favoriser les échanges de stagiaires et de personnel entre les institutions.

Activités et projets de coopération

Depuis sa création, notre association, qui vient de tenir sa quatrième assemblée annuelle à Hull dans le cadre du congrès de l'ASTED, compte à son crédit quelques projets de coopération intéressants:

- Grâce d'abord à l'ouverture d'esprit de nos membres québécois, deux protocoles d'entente, issus de leur Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, ont été étendus à l'ABCDEF Canada: le prêt et l'échange de personnel.

- En effet, nous avons établi un protocole d'accès et d'emprunt réciproque aux bibliothèques et centres de documentation, membres de l'ABCDEF Canada. «Chaque bibliothèque ou centre de documentation membre de l'ABCDEF Canada convient d'accorder aux professeurs et étudiants de maîtrise et de doctorat des autres institutions membres les mêmes privilèges d'accès et d'emprunt qu'il accorde aux étudiants du premier cycle de sa propre institution».(cf. Protocole d'entente: Privilège d'accès ...)

- Également, nous avons établi un protocole d'entente relatif à l'échange de personnel et à la tenue de visites et de stages professionnels au sein des bibliothèques et centres, membres de l'ABCDEF Canada.(cf. Protocole d'entente: relatif à l'échange ...).

- En outre, dans le but de faciliter l'accès à la documentation française, nous avons publié un répertoire de quelque 550 journaux et périodiques de langue française ou

partiellement qui paraissent au Canada dans les provinces canadiennes autres que le Québec. A partir de ce répertoire, nous avons sélectionné les titres jugés importants pour la publication éventuelle d'un index courant, possiblement sous forme électronique ou de CD-ROM.

- Enfin, nous en sommes à notre 2e édition du Répertoire des membres.

CONCLUSION

Mis en face d'objectifs aussi louables que le renforcement de la qualité de nos programmes universitaires, l'éventail élargi de la multidisciplinarité, l'élargissement et la plus grande diversité de nos populations étudiantes et, à la fois, confrontés en même temps au dilemme d'une documentation plus abondante au coût gonflant et à nos monnaies dévaluées, nous prévoyons que la coopération francophone entre nos bibliothèques universitaires canadiennes sera de plus en plus impérieuse et ne pourra s'apparenter au luxe et au superflu. Un leitmotiv donc à retenir:

Un partage accru des ressources humaines et documentaires pour un meilleur service à l'utilisateur, but ultime de toute coopération.

Dans un éventail plus large, nous voulons concourir au rassemblement des forces vives des bibliothécaires et autres spécialistes du traitement et de la dissémination de l'information et de la documentation à travers les mondes multiples que recouvre la francophonie, de manière à soutenir et à maintenir dans notre culture et en conformité avec le génie de notre langue commune, la bibliothéconomie moderne.

Jean Germain

*Directeur de la Bibliothèque
générale et de sciences humaines
Université catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve, Belgique*

La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de Belgique et de Suisse

Comme le titre ne le précise pas, l'exposé porte sur deux aspects distincts: la coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de Belgique d'une part, dans celles de Suisse d'autre part. Pour ces dernières, le rapport se fait sous le couvert et le contrôle de notre collègue Martin Nicoulin. Cela n'exclut pas pour autant qu'il n'y ait pas des liens ni des similitudes entre les deux situations.

BELGIQUE ET SUISSE: DEUX PAYS DIFFÉRENTS MAIS AVEC DES CONVERGENCES DU POINT DE VUE DE LA FRANCOPHONIE

Convergences

- deux pays directement voisins de la France, formant un continuum linguistique avec elle;
- deux pays bilingues et même trilingues, de population à dominante unilingue;
- deux pays dont la composante francophone n'est pas majoritaire;
- deux pays de structures fédérales, très différentes toutefois.

Quelques données chiffrées sur le monde universitaire francophone

Nombre d'universités et d'institutions universitaires:

- Belgique: 9 institutions universitaires francophones, dont 3 universités «complètes» (Bruxelles, Liège, Louvain-La-Neuve).
- Suisse: 4 universités principales (Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel), très nombreuses institutions de niveau universitaire.

Population étudiante:

- Belgique: environ 65.000 étudiants, dont plus ou moins 10.000 étrangers à dominante francophone ou latine.
- Suisse: 29.000 étudiants.

Évaluation des collections des bibliothèques universitaires:

- Belgique: environ 9 millions de volumes, 33.450 périodiques vivants.
- Suisse: environ 8 millions de volumes, 36.900 périodiques vivants.

Structure des bibliothèques universitaires:

- Belgique: à des degrés divers et sans convergence absolue, bibliothèques universitaires davantage éclatées, décentralisées;
- Suisse: bibliothèques universitaires et cantonales plus centralisées.

LA COOPÉRATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES SUISSES

RERO: portrait d'un réseau informatisé

Le Réseau Romand des Bibliothèques (RERO) est un exemple de coopération francophone à l'intérieur d'un pays. Ce réseau informatique regroupe toutes les bibliothèques universitaires de la Suisse dite française. Il s'agit des bibliothèques universitaires de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. Il a aussi accueilli en son sein les bibliothèques des cantons du Valais et du Tessin. Ce réseau informatique qui utilise le logiciel SIBIL compte actuellement 1.900.000 notices catalographiques et plus de 600 écrans. Comme le montre la statistique publiée en annexe, ce réseau satisfait aux besoins documentaires de 36.209 étudiants et professeurs. Il connaît un accroissement annuel de 195.000 monographies et gère un parc vivant de 36.999 périodiques. Son budget actuel (sans compter les nombreuses forces de milice) s'élève actuellement à 4.214.559 francs suisses. En plus du catalogage partagé, RERO dispose d'un logiciel performant pour le prêt informatique entre bibliothèques.

RERO: un nouveau management

Jusqu'en 1988, la gestion de ce réseau informatisé est confiée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. L'histoire explique cette situation puisque le regretté Jean-Pierre Clavel, le fondateur de SIBIL, ce francophone engagé, en est le directeur. Le 12 décembre 1988, sous l'impulsion d'un mémoire de licence de la Faculté des Sciences économiques de l'Université de Fribourg, Martin Nicoulin, Directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, propose un management plus centralisé afin de maîtriser les coûts financiers et afin de créer progressivement une bibliothèque supra-cantonale. En octobre 1990, les Conseillers d'État de la Suisse romande (les ministres de l'éducation) signent une convention qui crée un Conseil exécutif de cinq membres et un Directeur permanent. La volonté politique de ces ministres est intéressante; le

Conseil exécutif ne comprend pas seulement des directeurs de bibliothèques universitaires mais aussi des recteurs et des grands commis de l'État. On suit ainsi le conseil de Clémenceau qui disait que la guerre est trop sérieuse pour la laisser seulement aux militaires. Afin de mobiliser les directeurs des bibliothèques universitaires, Martin Nicoulin crée en 1989 le CDROM (Comité des Directeurs des Grandes Bibliothèques Romandes et Tessinoises). Cet organisme a oeuvré pour améliorer la formation professionnelle et harmoniser le prêt entre bibliothèques. Cet organisme a aussi organisé des Colloques et publié des ouvrages. Citons par exemple: *L'Espace bibliothéconomique suisse: hier, aujourd'hui, demain*, Lausanne, Éditions de l'Aire, 1993; *Profil des grandes bibliothèques suisses d'après les statistiques*, Fribourg, Éditions universitaires, 1994.

RERO: perspectives d'avenir

En août 1994, le Conseil exécutif de RERO propose aux autorités politiques et universitaires de la Suisse romande de geler le développement de SIBIL et de choisir un système intégré permettant l'informatisation de toutes les fonctions d'une bibliothèque ainsi que l'intégration du multimédia. De plus, il propose de choisir le système VTLS actuellement installé à la Bibliothèque Nationale Suisse à Berne. De son côté, le CDROM non seulement appuie cette nouvelle plateforme informatique et bibliothéconomique mais aussi travaille toujours à la réalisation de son grand objectif: l'avènement d'une Bibliothèque romande et tessinoise. Dans un Livre Blanc intitulé: *Bibliothèques Romandes et Tessinoises, une réponse à la crise, une chance pour l'avenir*, il propose une coordination des acquisitions, une simplification du traitement de l'information, un stockage centralisé, une carte de lecteur commune.

Grâce aux motivations de son personnel, grâce aux visions d'avenir de ses dirigeants, grâce à la volonté des autorités politiques et universitaires, RERO est une entreprise riche de futur. Toutefois, elle devra rechercher les voies de collaboration avec ses partenaires européens et suisses.

LA COOPÉRATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES BELGES

La coopération entre bibliothèques universitaires au niveau national

En Belgique, qu'elle soit unitaire ou fédérale, on note l'absence d'un organe de direction des universités; même si celles-ci sont (entièrement) financées par les pouvoirs publics, elles jouissent d'une assez grande autonomie quant à l'organisation de leur enseignement et de leur fonctionnement, y compris celui des bibliothèques, moyennant le respect de certaines dispositions légales.

La concertation des bibliothèques au niveau national se fait, depuis les années 1970, dans le cadre de la Conférence des bibliothécaires en chef des universités belges créée

à l'initiative du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS). Elle n'a pas de statut légal ni de budget, et elle fonctionne selon sa propre dynamique.

Cette conférence, où le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale est invité permanent, a à son actif plusieurs réalisations, dont on peut citer:

- l'organisation du règlement de PEB et de la circulation des livres entre bibliothèques;
- le catalogue collectif des périodiques vivants, ANTILOPE;
- le catalogue collectif belge, d'abord sous microfiches, aujourd'hui sur CD-ROM.

La coopération entre bibliothèques universitaires au niveau francophone (CIUF)

Historique

Le Conseil interuniversitaire de la Communauté française, en abrégé le CIUF, a été créé en 1980; il regroupe les recteurs et des représentants des 9 institutions universitaires francophones.

En 1989, le CIUF a mis sur pied une Commission permanente «Bibliothécaires en chef des institutions universitaires francophones» en la chargeant de missions précises, essentiellement au début:

- s'efforcer de mettre en réseau les bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique;
- coordonner les acquisitions et les renonciations dans le domaine des périodiques.

Au début, cette Commission a vécu un peu dans l'ombre de la Conférence nationale; les bibliothécaires francophones se réunissaient souvent après la réunion nationale, essentiellement pour harmoniser leur point de vue vis-à-vis des collègues flamands.

Organisation

La Commission permanente n'a pas de personnalité juridique propre; elle reçoit ses mandats et elle travaille sous le contrôle du Conseil interuniversitaire de la Communauté française, qui alloue des crédits sur la base de projets précis.

Dès le début, le Conservateur en chef de la Bibliothèque royale et deux représentants de bibliothèques importantes ont été associés aux travaux de la Commission: la Bibliothèque Chiroux-Croisiers à Liège et la Bibliothèque de Mariemont.

Le rythme des réunions est d'environ 5 réunions par an; alternativement, ces réunions se déroulent au siège du FNRS et, en décentralisation, dans une institution chaque fois différente.

Projets Communs

Plusieurs projets et réalisations des bibliothèques belges continuent à se situer au niveau national, pour rappel:

- catalogue ANTILOPE des périodiques vivants;
- module IMPALA de commandes de livres et de photocopies du PEB;

- mise en commun des catalogues dans le CCB (environ 5 millions de vol.);
- organisation du PEB en général;
- défense des intérêts des bibliothèques, par ex. dans le cadre de la taxe sur les photocopies;
- etc.

Depuis 1991, principalement sous l'impulsion du président de la Commission permanente du CIUF, J.-P. DEVROEY, plusieurs projets communs aux bibliothèques francophones ont été mis en chantier et/ou réalisés:

- étude d'ensemble sur la situation informatique des bibliothèques;
- inventaire et publication d'un guide des bibliothèques scientifiques en Communauté française de Belgique;
- application de la méthode CONSPECTUS aux collections de périodiques, en particulier dans le domaine de l'économie et de l'histoire de l'art;
- élaboration progressive d'une politique de concertation en matière d'acquisition et de suppression de périodiques, avec attention particulière aux unica et aux doublons,
- concertation dans le microfilmage de journaux;
- collecte des informations statistiques annuelles, avec alignement progressif sur le modèle français;
- projet d'interconnexion des différents fichiers des bibliothèques;
- etc.

La réalisation de ces projets est le signe de l'émergence progressive d'une conscience francophone au niveau des bibliothèques, suscitée sans doute par une solidarité flamande plus forte et plus ancienne, mais sans opposition avec elle; cette évolution s'inscrit parfaitement dans le mouvement récent de la fédéralisation de la Belgique.

LA COOPÉRATION FRANCOPHONE AU NIVEAU EUROPÉEN

Actuellement, il faut bien constater que les frontières politiques restent de redoutables frontières mentales, même s'il existe des liens formels ou informels, très ou trop faibles.

Au niveau structurel

Actuellement, le seul lien associatif au niveau des bibliothèques de la francophonie «européenne» (essentiellement France, Belgique et Suisse) est l'ABCDEF, conçue surtout dans une perspective Nord-Sud.

Insuffisance de perspectives transversales malgré la similitude des contextes, des situations et des moyens en France, Suisse et Belgique.

Au niveau informel

Certainement, une certaine solidarité francophone – à renforcer encore – dans les organisations internationales du type IFLA ou LIBER, notamment vis-à-vis de l'usage du français comme langue de communication.

Quels projets envisager?

- à intervalles réguliers, une réunion de l'ADBU élargie aux collègues suisses et belges?
- des projets de jumelage?
- des rencontres informelles, sans ordre du jour, sur le modèle des contacts bisannuels entre nos collègues hollandais et flamands?
- relations de partenariat avec la Bibliothèque de France comme bibliothèques de soutien en matière d'édition francophone?

Annexe

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ROMANDES ET TESSINOISES: DONNÉES STATISTIQUES

A. Universités	Année	Fribourg	Genève	Lausanne		Neuchâtel					Total
Budget global	1989	113090000		455223000	254205000			60415000			882933000
Nb étudiants	1990	6327		12574	7374			2693			28968
Nb enseignants	1990	732		2456	710			268			4166
B. Bibliothèques		Fribourg BCU	Genève BPU	Lausanne BCU		Neuchâtel BPU		Luano BC	Sion BC		Total
Budget global (I, 6)	1991	10 007 610	8 054 146	16 822 977	16 736 905	3 729 672	2 915 620	1 765 130	2 709 135		82 741 195
Dépenses de personnel (II, 5)	1991	5 141 367	5 363 596	11 295 180	10 240 238	2 591 863	1 008 616	1 261 563	1 886 777		38 789 200
Acquisitions monographiques (II, 8)	1991	1 289 693	435 617	1 683 100	1 354 672	148 891	398 800	136 106	289 293		5 736 172
Acquisitions périodiques (II, 9)	1991	1 389 162	390 494	2 358 600	1 761 115	152 821	598 200	82 200	120 695		6 853 287
Effectif du personnel (III, 10)	1991	69 37	59 58	141 04	123 05	30 19	26	13 42	28 16		490 81
Collection. Imprimés (vol) (IV, 1)	1991	1 721 144	1 744 243	1 429 177	1 487 400	439 312	481 008	243 297	358 884		7 904 465
Nb Périodiques vivants (V, 13)	1991	4 843	3 769	10 991	8 791	2 021	4 399	442	1 621		36 877
Accroissement imprimés (V, 1)	1991	30 704	14 568	54 820	36 445	7 859	13 749	3 820	12 133		174 098
Nb nouveaux périodiques (V, 14)	1991	193	17	398	371	73	63	442	1 621		3 178
Lecteurs inscrits (VI, 1)	1991	9 800	9 189	16 280	15 182	8 321					58 772
Prêt total (VI, 5)	1991	105 619	84 500	208 683	115 101	115 101		33 149	116 716		473 649
PIB export (VI, 6)	1991	9 428	5 193	42 044	20 698	6 662		1 590	1 498		87 113
PIB import (VI, 8)	1991	5 576	3 606	40 225	10 744	4 658		2 600	5 104		72 513
Reprographiques (VI, 13)	1991	25 733	22 245	303 928	39 928	20 798		37 230			449 862
C. RERO (sans Bern BNS pour le Rp)		Fribourg BCU	Genève BPU	Lausanne BCU		Neuchâtel BPU		Tessin	Sion BC	Autres partenaires RERO	Total
Part financière	1992	505 339	222 412	504 355	813 500	73 086	243 428	158 126	126 183	546 319	3 367 335
Nb d'écrans définis	1992	75	27	136	113	16	42	34	11	88	558
Nb not propres créées	1992	23 896	11 885	20 936	25 369	4 752	15 655	6 729	6 720	25 562	150 402
Vol intégrées dans RERO	1992	289 710	145 790	359 224	1 082 359	40 666	210 447	35 474	86 072	267 465	2 600 832
Part des coll. informatisées	-	16,83%	8,36%	25,14%	72,77%	9,26%	43,75%		29,98%		32,90

Données statistiques, Bibliothèques suisses 1991. Berne, OFS, 1992.
 Annuaire statistique de la Suisse. Berne, 1992.
 Administration fédérale des finances, finances des universités 1989. Berne, mars 1991.
 Statistiques RERO, décembre 1992.

Henri Sène
Vice-Président de l'ABCDEF
Directeur de la Bibliothèque centrale
Université Cheikh Anta Diop
Dakar, Sénégal

La coopération francophone dans les bibliothèques universitaires de l'Afrique de l'Ouest

L'Afrique d'expression française au Sud du Sahara compte vingt pays situés dans trois régions naturelles. Les pays d'Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ceux d'Afrique Centrale: Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Rwanda, Tchad et Zaïre. Enfin les pays de l'Océan Indien: les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

La création de bibliothèques universitaires dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale date généralement du début des années soixante-dix. Pour des raisons historiques, le Sénégal fait figure d'exception. La création de son université remonte à 1950. Il existait cependant avant cette date un enseignement de niveau supérieur dans le cadre de l'ancienne école africaine de médecine qui avait été créée en 1918.

C'est ce qui explique que les premières collections de documents, qui devaient servir de support à cet enseignement supérieur ont été constituées au début du siècle. A l'heure actuelle, le Sénégal possède la plus ancienne et la plus importante bibliothèque universitaire en Afrique Noire d'expression française.

La quasi totalité des bibliothèques universitaires de cette région sont donc de création relativement récente. La majorité d'entre elles sont des bibliothèques centrales qui ont été construites en même temps que les universités dont elles dépendent. Il en existe d'autres qui sont rattachées à des facultés, des instituts ou des laboratoires.

Dans la plupart de ces établissements les collections disponibles sont récentes et relativement modestes du point de vue quantitatif. Les fonds sont essentiellement constitués de monographies. Le personnel qui gère ces bibliothèques a généralement reçu une formation professionnelle de base. Toutefois son niveau de qualification professionnelle stagne, faute de pouvoir bénéficier de programmes de formation continue.

De façon générale, toutes ces bibliothèques universitaires se trouvent actuellement dans une situation difficile. Les universités dont elles dépendent connaissent en effet depuis une dizaine d'années des difficultés financières et sont confrontées à des perturbations qui entravent leur fonctionnement normal et régulier. Cette situation de crise ne manque pas d'avoir des répercussions sur le fonctionnement des bibliothèques universitaires de ces pays. Les difficultés que rencontrent ces institutions peuvent se résumer ainsi :

- Inexistence de politique et de programmes de développement de l'IST dans les universités;
- Insuffisance, et dans certains cas, absence des ressources financières nécessaires, non seulement pour le fonctionnement des services, mais encore pour le renouvellement des équipements et le développement des collections,
- Exiguïté des espaces de travail pour les usagers, et de conservation des documents, lorsqu'ils ne sont pas inadaptés et par conséquent peu fonctionnels. Il faut aussi y ajouter parfois la vétusté des équipements et des infrastructures;
- Insuffisance des ressources humaines au regard des besoins des usagers sans cesse grandissants;
- Insuffisance des ressources documentaires et dans beaucoup de bibliothèques, obsolescence des documents disponibles;
- Retard pris dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

La situation générale dans laquelle se trouvaient ces institutions après leur création, les a très tôt poussées à rechercher vers les pays du Nord, dans le cadre de programmes de coopération bilatéraux ou multilatéraux, les moyens de faire face aux difficultés qu'elles rencontraient. C'est ainsi que par le biais de la coopération française plusieurs d'entre elles ont pu obtenir des subventions pour l'achat de livres ou de matériels, des bourses pour la formation initiale ou permanente du personnel, une assistance technique pour l'organisation et le fonctionnement de leur bibliothèque, etc. L'AUPELF a ainsi financé durant les années soixante-dix un programme de bourses destinées à former à l'EBAD de Dakar, des bibliothécaires pour les universités africaines. Il en fut de même pour l'UNESCO qui a financé de nombreux programmes de formation initiale ou continue.

Au niveau régional, il n'y avait aucun programme d'échange ou de coopération entre les différentes bibliothèques universitaires. Les échanges de documents entre ces institutions étaient rares, et ceux concernant les personnes n'existaient pas. Les principaux freins au développement de la coopération régionale avaient pour noms : manque de ressources pour financer les programmes d'échanges; absence d'instruments permettant de connaître de façon précise les ressources humaines et le patrimoine documentaire de chaque université; difficultés au niveau de la circulation transfrontière des informations et des documents.

La prise de conscience par les professionnels africains, de la nécessité d'un développement harmonieux de leurs unités de documentation, en fonction des spécificités

locales et régionales, une nouvelle prise en compte par les universités, de l'importance des bibliothèques pour le progrès de l'enseignement et de la recherche universitaires dans les pays africains, le développement des associations professionnelles nationales et régionales en Afrique et l'action de l'IFLA ont constitué autant de facteurs qui ont amené certains responsables de bibliothèques universitaires africains à jeter les bases d'une coopération documentaire Sud-Sud au début des années 80.

C'est dans les universités d'Afrique de l'Ouest que seront mis en place par des professionnels, les premiers éléments d'un programme de coopération régionale entre les bibliothèques universitaires. C'est en effet, en mars 1981 que des experts, réunis à Dakar, sous l'égide de l'AUELF et de l'UNESCO, ont réfléchi sur le rôle des bibliothèques universitaires dans les pays en voie de développement. Les participants à cette réunion avaient recommandé entre autres choses, «que les bibliothèques universitaires examinent la création de points locaux centraux pour améliorer la circulation de l'information entre les bibliothèques universitaires d'Afrique et à cette fin, qu'elles cherchent à obtenir le soutien d'organisations internationales, notamment l'UNESCO, l'AUELF, l'AUA, etc.» (*Séminaire sur le rôle des bibliothèques universitaires dans le système d'information des pays en développement. Rapport final. - Dakar, 9-14 Mars 1981*).

En 1984, une étude fut menée par l'AUELF et l'UNESCO afin d'évaluer dans quelle mesure et comment pourraient être mis à la disposition des universités africaines de tels centres de coordination des bibliothèques universitaires.

Cette étude proposait, à partir d'un inventaire des principaux problèmes rencontrés par les bibliothèques universitaires africaines, notamment au niveau des services techniques, des aides en personnels de consultation, des appuis en formation et des programmes de réorganisation. Cela donna lieu à la publication d'un rapport intitulé: *Définition et rôle d'un organisme relais pour les bibliothèques universitaires africaines* (Montréal, AUELF, UNESCO, 1984). En se fondant sur les recommandations du rapport de 1984 et sur les conclusions d'une réunion qu'ils avaient tenue à Dakar en 1985 sous l'égide de l'AUELF et de l'UNESCO, les Directeurs des bibliothèques universitaires des pays d'Afrique de l'Ouest mirent en place à partir de cette époque une structure de coordination destinée à favoriser les échanges et la coopération entre leurs institutions.

Les objectifs visés par cette structure dénommée par la suite «Association des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest», étaient les suivants:

- Assurer une meilleure coordination de leurs activités tant au niveau national que régional;
- Inventorier le potentiel humain, documentaire et matériel de chaque bibliothèque membre de l'association afin d'en assurer la promotion et la valorisation au profit de tous;

- Mettre en place les moyens de mieux gérer et de mieux diffuser les résultats de la recherche dans les universités de la sous-région;
- Assurer la formation permanente du personnel en poste dans les unités documentaires membres de l'association en collaboration avec l'AUELF notamment;
- Promouvoir le développement des institutions de documentation universitaire au niveau national et international;
- Participer pleinement au développement et à la promotion des activités documentaires au sein de la francophonie universitaire.

La concrétisation de ces objectifs devait reposer sur des programmes d'action précis dont les contenus étaient arrêtés lors des réunions périodiques que les Directeurs des bibliothèques universitaires ont successivement tenues à Dakar (1985), Abidjan (1986), Lomé (1988) et Bamako (1991). Ces réunions dont le financement avait été assuré par l'AUELF ont permis aux responsables des BU africaines:

- De se rencontrer périodiquement, d'échanger leurs expériences et de renforcer leurs liens;
- De définir des programmes communs de coopération non seulement entre eux mais aussi avec les autres institutions documentaires de la francophonie. Ces programmes tenant compte de leurs besoins réels ainsi que du niveau de développement de leurs institutions;
- D'évaluer périodiquement l'exécution des programmes arrêtés d'un commun accord;
- De constituer un réseau documentaire dynamique et productif au sein de l'AUELF;
- De constituer un réseau d'échange et de coopération entre les bibliothèques universitaires du Sud, et entre celles-ci et leurs homologues du Nord.

Ces éléments constituent les bases sur lesquelles les Directeurs africains des bibliothèques universitaires ont établi durant ces dernières années un réseau de coopération et d'échanges. L'AUELF ainsi que d'autres organismes ont toujours apporté un soutien actif à tous les programmes et les projets qui ont été retenus et réalisés par les bibliothèques universitaires de la région, à savoir:

- L'inventaire des équipements disponibles dans les bibliothèques universitaires d'Afrique de l'Ouest;
- Le répertoire des thèses et des mémoires soutenus et disponibles dans les bibliothèques des établissements supérieurs de l'Afrique de l'Ouest;
- Le catalogue collectif des périodiques disponibles dans les bibliothèques universitaires de l'Afrique de l'Ouest;
- L'organisation d'un séminaire sur l'automatisation des bibliothèques universitaires;
- La réalisation partielle d'une liste d'autorité des noms d'auteurs et d'écrivains de la sous-région;
- La tenue d'un séminaire sur la circulation de l'information dans un réseau coo-

pératif à l'issue duquel il a été publié un «code du prêt interbibliothèques pour le Réseau des bibliothèques universitaires de pays d'Afrique de l'Ouest d'expression française».

L'ensemble de ces séminaires, de ces publications ainsi que les rencontres des responsables des bibliothèques et des membres du personnel technique, ont permis aux bibliothèques universitaires de la sous-région, de mettre progressivement en place les éléments constitutifs d'un réseau destiné à améliorer et à dynamiser leurs échanges et leur coopération.

Avec la création de l'ABCDEF en 1989, un nouveau cadre institutionnel de coopération s'offrait aux bibliothèques universitaires africaines. C'est ainsi que lors de la réunion des Directeurs des bibliothèques universitaires qui s'est tenue à Bamako en décembre 1991, ces derniers avaient décidé de dissoudre l'Association des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest et d'adhérer à l'ABCDEF en tant que section Afrique. Cette section étant élargie à l'ensemble des bibliothèques universitaires d'Afrique noire au Sud du Sahara.

La décision d'évoluer dans ce nouveau cadre et d'agir en tant que section de l'ABCDEF avait pour objectifs :

1. De poursuivre et de développer le travail de coopération et d'échanges déjà commencé depuis 1981 dans la région;
2. De faire prendre en charge, les programmes et les projets de développement de l'IST dans les universités africaines, par des responsables et des professionnels africains;
3. De renforcer et de développer la coopération régionale Sud-Sud, et la coopération Nord-Sud, en matière d'information et de documentation en relation avec l'AUPELF-UREF et dans le cadre de l'ABCDEF;
4. De développer localement une expertise et des centres d'excellence dans le domaine de l'IST universitaire, en s'appuyant sur les ressources humaines locales et les institutions nationales;
5. De participer dans le cadre des programmes de l'AUPELF-UREF et de l'ABCDEF à la modernisation et au développement des bibliothèques universitaires des pays africains;
6. De constituer dans les universités du Sud de la francophonie des systèmes et des réseaux d'information et de documentation modernes, dynamiques et productifs qui seraient des maillons du vaste réseau documentaire universitaire francophone;
7. De mettre en place et d'exploiter au plan local les outils et les équipements nécessaires à un bon fonctionnement des institutions documentaires des universités africaines;
8. De participer à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche universitaire africaine, comme composante à part entière de la production scientifique de langue française;

9. D'assurer régulièrement, en relation avec les autres partenaires de la francophonie, la formation des ressources humaines chargées de la gestion et la promotion de l'IST dans les universités africaines;

10. D'agir localement comme experts et conseillers pour l'AUF-UREF, et d'autres partenaires au développement, dans le secteur de la documentation universitaire;

11. De donner une meilleure visibilité de la bibliothéconomie universitaire africaine au sein de la francophonie.

Les responsables des bibliothèques universitaires des pays d'Afrique noire membres de l'AUF-UREF, ont depuis longtemps, pris conscience du rôle capital que leurs institutions doivent jouer, dans le développement et les progrès de l'enseignement et de la recherche universitaires en Afrique et dans le reste de la francophonie. Ils ont toujours œuvré, dans un premier temps dans le cadre d'un regroupement régional, puis au sein de l'ABCDEF, à la réalisation de ces objectifs.

Ce faisant, ils se sont toujours inscrits dans les orientations définies par les Sommets francophones en matière d'information scientifique et technique et dont la réalisation a été confiée à l'AUF-UREF.

Le document de synthèse publié lors de la préparation du sommet de Dakar et intitulé «Le projet francophone : enjeux et défis» avait été très précis à ce sujet. Dans le chapitre consacré à l'IST dans l'espace scientifique francophone, il est écrit :

- «Le Sud ne participera à la construction de l'espace scientifique francophone que si l'information scientifique et technique, la recherche et la formation supérieure s'y développent. L'AUF, par l'UREF, ambitionne de réaliser ces objectifs».

- «Qui tient l'information tient le pouvoir et l'IST est le levain du développement. La prise en charge par les pays du Sud de leur information scientifique et technique leur permettra de se la réapproprier en la produisant sur place, développant ainsi leur autonomie documentaire».

- «La mise en réseau des institutions documentaires, des agents du développement, des professionnels et assimilés, des chercheurs, des universitaires conditionne une circulation efficace de l'IST dans les pays du Sud, entre les pays du Sud et ceux du Nord».

- «L'espace documentaire francophone ne prendra corps que si les informations du Sud sont exploitées, traitées et diffusées et que si elles circulent. Pour y parvenir, une véritable politique de l'IST au Sud devra être définie et appliquée. Elle exigera de la part des Etats une prise de conscience effective de l'importance de l'IST comme facteur de développement, une attitude commune et une concertation permanente».

En raison de l'expérience qu'elles ont développée depuis treize ans en matière de coopération et d'échanges, les bibliothèques universitaires africaines, souhaitent être pleinement associées à toutes les activités destinées à promouvoir le développement de l'information scientifique et technique dans l'espace scientifique et universitaire francophone.

Les expériences en matière de coopération francophone et les projets

Martin Nicoulin
Président de l'ABCDEF
Directeur de la Bibliothèque
cantonale et universitaire
Fribourg, Suisse

L'action de l'ABCDEF (1989-1994)

LE PASSÉ DE SA VIE ASSOCIATIVE

Création de l'ABCDEF en août 1989

En août 1989, Paris est la capitale mondiale des bibliothécaires avec le congrès de l'IFLA. Mais la nouveauté se déroule à la Bibliothèque Sainte-Geneviève dans le Quartier Latin. Sous l'impulsion de M. Michel Guillou, Recteur de l'UREF et Directeur général de l'AUPELF, et de Mme Leila Rezk, Directeur du Cabinet du Recteur, les bibliothécaires du Nord et du Sud s'éveillent à la Francophonie. Ainsi est née l'Association des responsables des Bibliothèques et Centres de Documentation universitaires et de Recherche d'expression française (ABCDEF).

Première Assemblée générale de l'ABCDEF en octobre 1990

Le 16 octobre 1990, à Lyon (Villeurbanne) se déroule la première Assemblée générale de l'association qui adopte les statuts, fixe le montant de la cotisation et élit les membres du Conseil d'administration. En voici la composition: M. Martin Nicoulin, Président, M. Henri Sène, premier vice-Président, M. Richard Greene, deuxième vice-Président, M. Jacques Kériguy, Secrétaire général-trésorier, M. Jean-Pierre Devroey, Secrétaire-trésorier adjoint, Mme Marie-Françoise Bernabé, Mme Marie-Gabrielle Bodart, M. Claude Bonnelly, M. Abdendi El Farh, M. Ndamba Goma, Mme Michèle Guiot et M. Léonard Rafidison.

Participation à la réunion des directeurs des BU francophones de l'Afrique de l'Ouest en décembre 1991

Du 11 au 13 décembre 1991, le Président, le Secrétaire général et le Directeur des programmes de l'IST de l'AUPELF-UREF assistent à la réunion des directeurs des biblio-

thèques universitaires francophones de l'Afrique de l'Ouest à Bamako au Mali. Les participants décident de dissoudre l'ABESAO et de la transformer en section de l'ABCDEF en vue d'assurer «une meilleure visibilité de la bibliothéconomie universitaire africaine au sein de la Francophonie».

Naissance de l'ABCDEF-Canada en mars 1991

Le 8 mars 1991, 21 directeurs des bibliothèques universitaires francophones canadiennes décident de fonder une section canadienne de l'ABCDEF. Les principaux objectifs sont de promouvoir et de renforcer la coopération bibliothéconomique au sein du Canada francophone et de participer activement aux actions de l'ABCDEF.

Deuxième Assemblée générale de l'ABCDEF en mars 1993 à Dakar

40 directeurs venant de tous les méridiens de la Francophonie participent à cette deuxième Assemblée générale qui a lieu à Dakar le 18 mars 1993. Un nouveau visage vient embellir le Conseil d'Administration: Mme Françoise Montbrun, Directrice du Service commun de documentation à l'Université de Picardie (France) remplace Mme Michelle Guiot (France), démissionnaire. Cette assemblée:

- adopte le règlement intérieur;
- prend acte du rapport de la commission de modification des statuts présidée par M. Pascal Gandaho;
- accepte la candidature du Québec comme lieu pour la prochaine Assemblée générale;
- demande à étudier les modalités de notre présence à l'IFLA;
- accepte les deux sections régionales;
- demande de mettre en place une stratégie afin d'intégrer dans notre association les directeurs des bibliothèques des centres de documentation.

Participation à une réunion de la section canadienne de l'ABCDEF en mai 1993

Le 7 mai 1993, le Président de l'ABCDEF participe à une réunion de la section canadienne de l'ABCDEF. Il est fait le point sur l'Assemblée générale de Dakar, sur les travaux en cours et sur la prochaine Assemblée générale de Montréal. L'idée est lancée de travailler un concept de parrainage avec les bibliothèques universitaires du Sud et de resserrer les contacts avec nos collègues de France. Le Président profite de ce séjour pour rendre visite au Bureau de l'AUP ELF-UREF à Montréal où il a un entretien, notamment, avec Philippe Ducray, Directeur adjoint du Cabinet du Recteur.

Participation aux Assises francophones de la recherche et à l'Assemblée générale de l'AUPELF à Abidjan, Côte d'Ivoire en décembre 1993

Du 29 novembre au 3 décembre 1993, le Président assiste aux Assises francophones de la recherche et à l'Assemblée générale de l'AUPELF à Abidjan (Côte d'Ivoire). En tant qu'observateur, il prend part à la session des réseaux institutionnels que préside Mme Leïla Rezk, Directeur du Cabinet du Recteur. Il profite de ces journées pour établir de nombreux contacts avec des Recteurs des Universités de France, de Suisse, de Belgique et d'Afrique et surtout avec les membres de l'Association Internationale des Ecoles des Sciences de l'Information (AIESI).

LES ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ABCDEF

La Bibliothèque universitaire fondamentale. Journées d'étude à Villeurbanne en octobre 1990.

Les 15 et 16 octobre 1990, plus de 70 participants assistent aux Journées d'étude à Villeurbanne (France). L'exposé scientifique de la session est prononcé par M. Alban Daumas. Le thème est le suivant: «Adapter la bibliothèque universitaire fondamentale à deux révolutions, celle de la technologie et celle de la pédagogie.» A l'avenir, les BU ne devront plus être considérées comme des institutions mais comme une fonction; c'est pourquoi elles devront davantage penser à communiquer qu'à stocker.

M. Gérard Thirion, M. Abdendi El Fahr, M. Henri Sène et Mme Liliane Vezier, ces bibliothécaires de talent, ont enrichi ces journées par leur savoir et leur expérience.

Les participants ont discuté plusieurs thèmes. Deux textes ont été publiés dans la revue *En Français dans le texte*: celui d'Alban Daumas: «La Bibliothèque universitaire fondamentale» et celui d'Odile Broussillon: «Documentation et francophonie».

Parution du *Livre Blanc des Bibliothèques universitaires de la Francophonie* en juin 1991

Demandé par l'AUPELF-UREF, ce Livre Blanc présente dans une première partie des statistiques sur les BU de France, du Canada francophone, de la Suisse francophone, de la Belgique francophone ainsi que sur quelques bibliothèques universitaires de pays du Sud (Dakar, Antananarivo, Mali, Maurice, Niamey, Rabat et Zaïre). Pour construire l'avenir, ce texte fondamental contient neuf propositions d'actions:

1. Création d'un Répertoire général des bibliothèques et centres de documentation universitaires de la Francophonie;
2. Elaboration des normes pour les bibliothèques universitaires;
3. Organisation de missions d'audit;

4. Rédaction d'un manuel d'administration et de gestion managériale des bibliothèques universitaires;
5. Amélioration de la formation professionnelle des bibliothécaires dans les pays de la Francophonie;
6. Amélioration du prêt entre bibliothèques dans l'ensemble des pays de la Francophonie;
7. Interconnexion des réseaux;
8. Transfert de technologie vers les pays du Sud.
9. Etude et réaffirmation de la mission bibliographique des bibliothèques universitaires.

Le Livre Blanc a été publié dans *En Français dans le texte*.

Session de Formation continue à Monastir (Tunisie) en juin et octobre 1992

Un programme cohérent a été mis en place à Monastir (Tunisie) en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et la commune de Monastir. Deux stages ont été organisés: l'un sur le catalogue informatisé et l'autre sur l'automatisation des bibliothèques.

Journées d'étude sur l'indexation-matière à Fribourg (Suisse) en juin 1992

Les 1er et 2 juin 1992, à Fribourg, plus de 170 personnes venues de Belgique, de France, du Québec et de Suisse ont analysé et comparé les divers systèmes d'indexation-matière élaborés et utilisés dans les pays francophones du Nord. La Présidence de ces journées a été assurée par M. Pierre Gavin l'un des créateurs et l'animateur des réseaux SIBIL de Suisse, de France et du Luxembourg. Le colloque a dégagé le nouvel axe international qui se dessine entre Washington, Québec et Paris. Ces Journées d'étude ont été organisées en partenariat avec la BCU de Fribourg, la BU de Laval et le Réseau des bibliothèques romandes (RERO).

Journées d'étude sur l'évaluation des bibliothèques à Dakar en mars 1993

Les 17 et 18 mars 1993, à Dakar, 75 professionnels des bibliothèques et des centres de documentation universitaires provenant de 21 pays ont assisté à ces journées d'étude sur l'évaluation. La séance inaugurale a été présidée par M. André Sonko, Ministre de l'Education nationale, avec la présence de M. Souleymane Niang, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop et Philippe Ducray, représentant de l'AUF-UREF. L'ABCDEF offrait des exposés de qualité avec ceux de Jean Sirinelli, président du comité national de l'évaluation, de Pascal Gandaho, directeur de la Bibliothèque nationale du Bénin, de Marie-Dominique Heusse, Directrice de la Bibliothèque Interuniversitaire de Toulouse, de Jean Germain, Directeur de la Bibliothèque générale et des Sciences humaines de Louvain-La-Neuve, de Jean-Pierre Côté, Directeur des bibliothèques de l'Uni-

versité du Québec à Montréal, de Jacques Cordonier, Président de l'Association des bibliothèques et des bibliothécaires suisses (BBS). Ce congrès a connu une belle couverture médiatique avec des articles dans la presse écrite et même un reportage à la télévision. Sous la plume de notre collègue Geneviève Boisard, le *Bulletin des Bibliothèques de France* félicitait l'ABCDEF «qui a su éviter la langue de bois et faire preuve d'efficacité» et demandait de mettre en chantier «une boîte à outils méthodologique, un manuel d'évaluation en français permettant de généraliser cette procédure qui n'est plus contestée».

Parution de *Bibliothèques et vedettes. Principes et pratiques de l'indexation matière dans les pays francophones du nord*. Textes réunis par Pierre Buntschu, Martin Nicoulin, Flavio Nuvolone. Presses de l'Université Laval/Québec, Editions universitaires Fribourg, ENSSIB, Villeurbanne/Lyon. 256 p.

Il s'agit de la publication des actes du colloque de Fribourg. Ce livre paraît en juin 1993 et connaît plusieurs comptes-rendus bibliographiques, notamment dans *International Cataloguing and Bibliographic Control*, vol. 23, no. 2, April/June 1994. Dans cette revue, M. Robert P. Holley de la Wayne State University Library de Détroit déclare:

«Quelles sont les conclusions de ce colloque? Premièrement, on souligne l'adoption de LCSH et de ses versions françaises, LAVAL et RAMEAU. C'est un système bien établi avec un vocabulaire étendu. De plus, les bibliothèques informatisées peuvent employer les fichiers de la Library of Congress et d'OCLC avec moins de modifications et donc, à moindre coût. On reconnaît, quand même, les inconvénients de LCSH, par exemple une syntaxe complexe, un vocabulaire désuet, des inconsistances, un travail d'apprentissage lourd; mais on essaie de les corriger dans les versions françaises. Deuxièmement, sur la question du multilinguisme, les bibliothèques ne prêtent pas assez d'attention aux efforts de la Communauté européenne dans ce domaine. (...) A mon avis, c'est un livre important, riche en informations sur le sujet et donnant une perspective sur divers efforts pour atteindre le même but - accès au contenu matière des documents. (...) Tous ceux qui s'intéressent au contrôle bibliographique international dans les pays francophones devraient lire ce livre.»

Manuel de prêt interbibliothèques des pays francophones. Secrétariat de l'ABCDEF, Villeurbanne/Lyon, 1994

Un autre résultat du Livre Blanc. Ce document a été rédigé par Alban Daumas et publié au début de l'année 1994. Rédigé à l'intention des bibliothécaires et employés qui gèrent quotidiennement les services du prêt entre bibliothèques dans leur établissement, il est et s'est voulu un instrument pratique regroupant une information jusqu'alors éparpillée et parfois peu accessible.

Le Manuel comprend 4 cahiers (1/ généralités, 2/ le PEB en Afrique, 3/ le PEB en Amérique, 4/ le PEB en Europe) et des annexes. A chaque fois et pour chaque pays concerné sont donnés tous les renseignements que l'on a pu obtenir: dénominations, adresses, numéros de téléphone du service central consacré au PEB quand il en existe un, règles particulières à observer, marche à suivre, tarifs appliqués, existence ou non de catalogues collectifs, spécialisations des bibliothèques etc.

L'intention a été de faire le point, à un moment donné, étant entendu qu'il y aura lieu constamment de combler des lacunes, corriger des données devenues erronées, etc. et d'élargir l'enquête à toute la Francophonie (pays de l'Est, du Moyen Orient, de l'Asie).

L'ABCDEF AU PRÉSENT ET AU FUTUR

La Francophonie et les bibliothèques universitaires. Préparation de la Journée d'étude commune entre ADBU et ABCDEF, à Fort-de-France

Cette journée est le résultat d'une rencontre entre le comité de l'ADBU et le bureau de l'ABCDEF, rencontre qui a eu lieu le 24 janvier 1994 à Paris. Le programme a été réalisé avec rapidité, efficacité et sourire, entre le 9 mai et le 6 octobre par Mme Françoise Montbrun, Mme Arlette Pailley-Katz et M. Martin Nicoulin. La coordination locale est l'oeuvre de Mme Marie-Françoise Bernabé.

Publication des Actes du Congrès de Dakar: L'Evaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone

Les textes ont été réunis et retravaillés par M. Alban Daumas. Le 10 octobre 1994, lors d'une visite de M. Daumas à Fribourg, M. Michel Dousse, bibliothécaire scientifique de la BCU, a coordonné l'opération de saisie de ces Actes sur traitement de texte. L'impression se fera aux Editions universitaires de Fribourg (Suisse). La parution est prévue pour le début 1995.

Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur

Ce manuel de management est un nouveau produit du Livre Blanc de 1991. Ce projet a été annoncé à l'Assemblée générale de Dakar et lancé par le Secrétaire général de l'ABCDEF en octobre 1993. Les textes de cette publication sont réunis par quatre coordinateurs: Bertrand Calenge (IFB, Villeurbanne), Sylvie Delorme (UQAM, Montréal), Réjean Savard (EBSI, Montréal) Jean-Michel Salaün (ENSSIB, Villeurbanne). La table des matières démontre la participation, comme auteurs, de plusieurs directeurs de BU venant de la Francophonie du Nord et du Sud. La plupart des manuscrits sont déjà dans les mains des coordinateurs. On y dénombre plus de 300 pages. Une séance aura

lieu à Paris le 29 octobre 1994 entre le Président de l'ABCDEF et les coordinateurs pour dresser l'avancement des travaux et fixer les modalités de la publication et de la diffusion de cet ouvrage.

Résultats du Conseil d'administration du 3 novembre 1994 à Fort de France

Le Conseil d'administration tiendra une séance très importante. Deux raisons ont présidé à ce choix. D'abord nouer des contacts privilégiés avec les directeurs des bibliothèques universitaires de France. Car l'avenir de la France, c'est la Francophonie, pour parler comme le poète Robert Sabatier. Deuxièmement, les Antilles placent la France au confluent des deux Amériques. Il s'agit de trouver de nouveaux membres pour le Bureau et le Conseil d'administration. Mais ce Conseil décidera aussi de la date et du thème du prochain Congrès et de la prochaine Assemblée générale. Il établira le contenu des prochains bulletins d'information *En Français dans le texte*. Il définira son programme d'activité et ses priorités pour 1995. Il prendra des mesures pour achever des projets déjà commencés: le Répertoire des Bibliothèques universitaires et un programme de formation continue dans le Sud.

A ce propos, il faudra fixer des règles précises sur la composition des équipes de formation et sur les buts et la méthode pédagogique, sans oublier aussi de faire un appui à l'autoformation.

En route avec l'AUFELF-UREF pour une Francophonie documentaire moderne et solidaire

En collaboration étroite avec l'AUFELF-UREF, l'ABCDEF définira son rôle pour réaliser une Francophonie moderne et solidaire. Voici quelques suggestions et propositions. Il faudra bien continuer les autres actions prévues dans le Livre Blanc. L'ABCDEF se mettra à disposition pour réaliser des missions d'audit, des missions d'opérations, et des missions de suivi. Elle participe aussi à la politique de fourniture de documents primaires des bibliothèques universitaires et des centres de documentation. L'AUFELF-UREF a déjà une large pratique dans ce domaine. Mais l'urgence demeure, John Hall de l'UNESCO, de retour d'Afrique, a constaté la famine en acquisitions récentes qui sévit dans les BU du Sud.

L'ABCDEF collaborera aussi à IRIS, cette future centrale du prêt interbibliothèques des pays francophones. Notre association pourra s'intégrer comme producteur et comme diffuseur dans les grandes entreprises de bibliographies numérisées et de publications de textes intégraux de l'AUFELF-UREF. Elle développera une diplomatie bilatérale avec les réseaux institutionnels qui ont aussi besoin d'une ABCDEF capable d'interventions rapides. Ces propositions doivent être analysées et transformées en programme d'action, d'entente avec les partenaires.

L'AUPELF-UREF, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, prépare maintenant les grands chantiers qu'elle soumettra en 1995 à Cotonou à l'approbation des chefs d'Etat et de Gouvernement ayant le français en partage.

Les grands projets, comme l'université audiovisuelle francophone et les autoroutes de l'information doivent interpeller l'ABCDEF et mobiliser l'imagination de ses acteurs. Enfin l'ABCDEF souhaite devenir un réseau institutionnel.

Pour conclure, voici mes convictions, voici mes paroles écrites en guise de vœux de bonne année 1994 aux membres de l'ABCDEF:

«A Dakar, l'Assemblée générale a démontré la vitalité de l'ABCDEF qui devenait littéralement et heureusement le laboratoire d'un nouveau projet de société pour parler le langage cher à Michel Guillou, Recteur de l'UREF. Avec raison, nos collègues du Sud veulent participer à la définition de notre politique. Pour continuer sa croissance, notre association doit accepter la dialectique féconde du fédéralisme et de la centralisation. En effet, il s'agit de vivre et de grandir en respectant la dignité de chacun, la diversité des mentalités et de se soumettre aux impératifs de l'efficacité.

Notre association commence l'année 1994 avec le même dynamisme et la même force tranquille.

Pour reprendre l'invitation de notre collègue Geneviève Boisard, l'ABCDEF s'est aussi engagée à clarifier ses liens, dans un dialogue constructif avec l'AUPELF-UREF qui est et demeure notre mère et qui s'affirme de sommet en sommet comme l'opérateur privilégié pour les questions de l'information scientifique et technique dans l'espace universitaire francophone. C'est seulement en étroite collaboration avec elle que nous pourrons rester fidèles à notre mission : définir et réaliser une véritable politique documentaire à l'égard des pays du Sud. L'enjeu est immense et dépasse l'égoïsme et le corporatisme. Comme le dit Joël de Rosnay, il faut éviter d'accroître le fossé entre les riches et les pauvres en informations. Et puis, la terre, notre patrie a besoin de l'Afrique, berceau du monde, pour forger son avenir, comme l'a répété Erik Orsenna aux Assises francophones de la Recherche à Abidjan.

Ainsi, sereine et tranquille, l'ABCDEF marche et participe à l'avènement de plus de justice et de solidarité sur la planète, avec déjà beaucoup de fruits sur la tête et des graines d'espérance dans le cœur».

Jean Wilfrid Bertrand
Directeur
Bibliothèque de
l'Université Quisqueya (UNIQ), Haïti

Les enjeux de la Francophonie dans les bibliothèques universitaires d'Haïti

LES UNIVERSITES HAITIENNES DANS LA TOURMENTE

Pour comprendre ce qui se passe actuellement dans l'enseignement supérieur en Haïti, il faut questionner tout le système éducatif haïtien qui ne répond plus aux exigences du moment. Pendant longtemps, seule l'Université d'Etat offrait des possibilités d'études supérieures dans le pays. L'absence de planification au sein de cette institution, sa politisation à outrance ont conduit à une situation de crise aiguë; crise structurelle, crise de croissance manifestes et prises en compte dès 1976 si l'on se réfère à la demande d'assistance du Rectorat auprès de l'UNICA et de l'OEA en vue l'établissement du Plan-Maitre de l'Université d'Etat d'Haïti. Ce plan élaboré en 1981 n'a jamais été mis en application. Le Rectorat et souvent les décanats, individuellement, se contentent d'interventions ponctuelles soit pour créer une nouvelle faculté, une extension, une annexe; soit pour ajouter quelques salles de classes ou encore créer de nouveaux programmes. On assiste donc durant ces trente dernières années à des actions isolées menées sans aucune coordination, en vue de faire face au nombre sans cesse croissant de bacheliers venant des lycées et collèges. L'université d'Etat est dépassée, sa capacité d'accueil ne lui permet même pas de satisfaire la moitié des demandes d'admission.

Ce qui s'est passé pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire dominés depuis plusieurs années par le secteur privé allait se produire au niveau universitaire. D'abord des écoles supérieures, puis des Universités vont être créées par le secteur privé. Malheureusement par manque ou absence de contrôle des instances étatiques, l'enseignement dispensé n'est pas toujours de bonne qualité. Les misères maté-

rielle, académique, morale et civique de l'UEH dénoncées par le Recteur en 1986 lors d'un Séminaire à Port-au-Prince sont, à quelques exceptions près, les mêmes pour ces Instituts, Ecoles supérieures, Universités qui ont poussé comme des champignons à partir des années 1980.

Les événements de 1986 n'ont fait qu'exacerber une crise déjà très profonde. L'enceinte de l'Université d'Etat devient le lieu privilégié de groupes et de groupuscules pour mener leurs activités politiques. Etudiants et parfois professeurs se mobilisent pour l'obtention de l'autonomie de l'UEH qui sera consacrée d'ailleurs par la Constitution de 1987. Mais la loi autorisant cette autonomie n'a pas encore vu le jour. Mais entre-temps certains principes d'un projet de loi relatif à l'autonomie sont appliqués, notamment la mise en place d'un conseil de gestion au Rectorat et dans les Facultés contrairement au Recteur et doyens reconnus par la loi de 1960. D'où un foyer de tension permanente, de violence, d'interventions des forces de l'ordre, qui perturbent les programmes, diminuent la qualité de l'enseignement dispensé, provoquent l'abandon de l'UEH par beaucoup d'étudiants. La faible capacité d'accueil de l'UEH, la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé, l'instabilité permanente au sein du personnel du Rectorat et des décanats vont donner naissance à près de 10 universités privées, de 8 instituts et Ecoles supérieures situés presque tous à Port-au-Prince.

Inutile de vous dire que l'embargo est venu aggraver la situation. Certains étudiants ont dû laisser le territoire pour poursuivre leurs études ailleurs. Les frais scolaires ont subi une hausse spectaculaire avec la décote de la gourde. La rareté et la cherté de l'essence jointes à l'absence sur le marché de pas mal de matériels scolaires, n'ont fait qu'amplifier une tourmente déjà insupportable.

DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES EN HAITI, POURQUOI FAIRE ?

On se demande quand les responsables de nos universités tant publiques que privées finiront par se rendre compte du rôle moteur que peut jouer une bibliothèque dans l'enseignement qu'ils dispensent. Dans la majeure partie des cas, il leur semble tout à fait «normal» d'avoir une université sans bibliothèque, puisque sur les 18 du secteur privé fonctionnant actuellement, seule l'Université Quisqueya possède une bibliothèque organisée de plus de 5.000 volumes et seulement deux autres ont un embryon de bibliothèque.

Pour une fois la situation semble meilleure dans le secteur public, puisque 14 des 23 Facultés, instituts et écoles supérieures sont dotés d'une bibliothèque. Sur les 14, trois disposent d'un fonds documentaire allant de 4.000 à 10.000 volumes gérés par près d'une dizaine de bibliothécaires qualifiées.

L'état lamentable de la majeure partie des bibliothèques d'université et d'écoles supérieures d'Haïti cadre tout à fait avec un enseignement axé encore et beaucoup sur le psittacisme, et avec une carence, voire l'absence, pour un bon nombre d'entre elles,

de travaux de recherche. La réforme de l'enseignement supérieur en Haïti passe par les incontournables bibliothèques, laboratoires et autres outils pédagogiques garantissant la crédibilité de l'enseignement dispensé.

Les actions à entreprendre dans le domaine des bibliothèques universitaires en Haïti sont urgentes et nombreuses même dans des endroits où existent déjà des collections organisées. Il va falloir intervenir à tous les niveaux: les locaux (espace suffisant et approprié), l'équipement et le matériel, les fonds documentaires (budget pour les acquisitions indisponible actuellement dans toutes les bibliothèques universitaires), la formation du personnel, les budgets de fonctionnement et d'investissement etc... Car actuellement aucune université haïtienne ne possède une bibliothèque qui respecte les normes minimales d'une bibliothèque de recherche.

LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES HAITIENNES ET LA FRANCOPHONIE

L'Année internationale Francophone, dans son édition de 1994 mentionne trois expressions ou syntagmes parfois synonymes mais le plus souvent complémentaires, ce sont «francophonie», «Francophonie» et «espace francophone». Dans ce troisième point de notre exposé nous ferons nos considérations à partir d'une conception de la Francophonie, avec un grand F, qui «désigne l'ensemble des gouvernements, des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges» et d'autre part de la «francophonie», avec un petit f, pour désigner «l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications».

Instances francophones et BU en Haïti.

D'entrée de jeu disons que les bibliothèques universitaires haïtiennes ne profitent pas au maximum des opportunités offertes par les différentes instances de la Francophonie; ceci en raison de leur faible niveau de développement.

Pour ce qui touche à la documentation, l'AUPELF-UREF reste et demeure le partenaire le plus sûr et le plus régulier par le biais de ses programmes «Bibliothèque minimale», le «viatique» «Un livre par étudiant» et la diffusion gratuite de toutes ses publications aux BU. Viennent ensuite l'Ambassade de France, la Mission Française de coopération et l'Institut Français d'Haïti qui font aux BU des dons sporadiques de livres et de périodiques, ainsi que des prêts d'équipements et de matériels audiovisuels. L'AUPELF vient d'accorder à l'Université Quisqueya un crédit de 60.000 Frs. pour la constitution d'une partie d'un fonds documentaire de base de sa bibliothèque.

Mentionnons également l'Agence de coopération pour le développement international qui a fait des dons importants d'ouvrages à l'INAGHEI et à la FAMV.

Dans le domaine de la formation du personnel des BU d'Haïti, l'ACDI a financé

un projet ponctuel et important (25 paraprofessionnels formés en 1985 dont près de 6 travaillent actuellement dans les BU). L'Agence de coopération culturelle et technique a financé des stages de perfectionnement et la participation de bibliothécaires des BU à des colloques, congrès et conférences. L'AUF-UREF sur demande de l'UAG et de l'Université Quisqueya vient de financer la formation de 10 sous-bibliothécaires dont 5 pour BU dans le cadre du programme PROPEBIB. La mission française de coopération vient d'accorder une deuxième bourse à l'un des sept candidats ayant participé à un concours le mois dernier au Bureau Caraïbe de l'AUF pour suivre les cours du DEUST en Guadeloupe.

Mentionnons également l'UNESCO qui a fait parvenir à certaines BU quelques unes de ses publications ainsi que son logiciel CDS/ISIS.

Nous tenons à attirer l'attention sur deux institutions francophones qui, pendant les dix dernières années, ont mené des actions positives avec les bibliothèques universitaires haïtiennes. Nous voulons citer la Bibliothèque universitaire Antilles-Guyane et l'Association des bibliothèques Universitaires, de recherche et Institutionnelles de la Caraïbe (ACURIL).

La BUAG, après avoir, de façon constante, favorisé l'intégration des bibliothèques universitaires haïtiennes à ACURIL, a largement contribué à la formation de base de certains aides-bibliothécaires actuellement en poste et à la formation continue des bibliothécaires professionnels de ces universités. La BUAG a également contribué au développement de la vie associative à laquelle prirent part les personnels des bibliothèques universitaires haïtiennes. Depuis la création de l'AABDFC jusqu'aux associations autonomes des divers territoires francophones caribéens en instance d'être fédérées, la BUAG a toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour nos activités en finançant ou en faisant financer par d'autres instances diverses participations aux cours, séminaires, colloques et conférences, et des publications de travaux réalisés en commun. Si ACURIL peut être considérée aujourd'hui comme une instance régionale francophone c'est en grande partie grâce à l'action continue menée par la BUAG et certaines bibliothèques haïtiennes.

De plus la BUAG développe depuis quelques années un programme d'approvisionnement en livres de quelques bibliothèques universitaires haïtiennes, la bibliothèque de l'Université Quisqueya en particulier; programme auquel participent déjà d'autres BU de l'hexagone. Nous comptons encore sur les structures mises en place par la BUAG pour former le personnel de nos BU. Cependant compte tenu de nos besoins non encore satisfaits dans ce domaine, il est souhaitable que la BUAG de concert avec d'autres instances francophones encourage le développement de programmes de formation sur place en Haïti, de bibliothécaires et d'autres professionnels de l'information.

L'effort déployé par la BUAG est certes très apprécié mais reste insuffisant. En effet durant ces cinq dernières années l'on a assisté à la création ici et là d'écoles de bibliothécaires, d'archivistes ou de documentalistes à Port-au-Prince, sans compter les

multiples séminaires organisés par-ci par-là. Ces initiatives sont souvent prises par des personnes qui n'ont aucune qualification en sciences de l'information. Pourtant ils reçoivent beaucoup de clients, commencent à délivrer des certificats et même des diplômes. Ce qui risque de ternir l'image de marque de ces professions dans notre milieu. Un groupe de bibliothécaires professionnels haïtiens travaille actuellement sur un projet de formation en sciences de l'information (Bac+2) de concert avec l'Université Quisqueya en vue de satisfaire les nombreuses demandes et faire échec à ces initiatives regrettables.

Les enjeux d'ici l'an 2004: les grands axes d'intervention

Dans cinq ans, Haïti fêtera le bicentenaire de son indépendance. Rien n'a encore été prévu pour fêter ce grand événement. Nous avons perdu huit bonnes années dans une transition politique qui semble toucher à sa fin. Ces cinq prochaines années seront décisives et les universités haïtiennes doivent se préparer à jouer leur partition en s'intégrant dans un mouvement démocratique d'ensemble pour un démarrage économique et un progrès social.

Pour que ces universités remplissent pleinement leur rôle, elles ont besoin de l'appui immédiat et soutenu d'instances diverses capables d'intervenir dans des secteurs leur permettant de dispenser un enseignement de haut niveau adapté aux exigences et aux réalités du pays.

Les infrastructures

En 1988, le Ministère français de la Coopération avait donné suite à une requête du Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti en vue de l'implantation d'une bibliothèque inter-universitaire à Port-au-Prince. L'Inspecteur Gérard Thirion avait même effectué une mission en Haïti pour étudier avec le Recteur la faisabilité du projet. On avait déjà identifié plusieurs sites possibles d'implantation de cette BIU, et le financement était déjà acquis.

Malheureusement la conjoncture politique a contraint les partenaires à reporter le projet à une date ultérieure. Maintenant que la situation politique se normalise, il serait opportun de remettre ce projet sur le tapis. Ce serait le plus beau cadeau fait par la francophonie à un pays qui ne demande qu'à féconder l'espace francophone malgré la pression des cultures anglophone et hispanophone.

Le projet incluerait comme prévu le bâtiment, l'équipement complet et le fonds documentaire de base. Il demeure entendu que cette BIU serait ouverte aux étudiants et professeurs de toutes les universités d'Haïti.

La formation de base et le perfectionnement du personnel des BU

Actuellement cinq bibliothécaires professionnels dirigent 4 des 21 bibliothèques dites

universitaires d'Haïti. Il n'y a que 11 paraprofessionnels qui travaillent actuellement dans ces bibliothèques. Vingt autres écoles supérieures ont besoin de bibliothèques et de bibliothécaires sans compter celles qui n'en ont pas assez et les nouvelles qui seront créées dans les années à venir, la BIU comprise.

Il est donc urgent d'investir dès maintenant dans un programme de formation de base. Nous invitons l'APELF-UREF à continuer à nous accompagner dans nos différents projets PROPEBIB, DEUST, formation en sciences de l'information, élaborés par la BUAG et l'Université Quisqueya; FICU est une filière à exploiter. Le perfectionnement du personnel déjà formé se fera par des stages techniques de courte durée, des participations à des colloques, conférences, des études plus poussées d'un à deux ans sous forme de bourses venant de l'ACCT, de l'APELF-UREF, du Ministère de la coopération, de l'ACDI et de la BIEF.

La recherche

Pas de budgets de recherche et d'acquisitions, accès très limité à la documentation et à l'information, très peu de professeurs à plein temps, enseignement axé beaucoup plus sur le psittacisme, très peu de laboratoire, autant de facteurs qui entravent le développement de la recherche dans les universités haïtiennes.

L'APELF dispose pourtant de certaines facilités, notamment en matière de documentation, non encore accessibles aux universitaires haïtiens: la banque de données sur les thèses et mémoires des pays francophones du Sud, REDOSI (répertoire de la documentation scientifique informelle), le programme vidéotex géré par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Nous souhaitons l'implantation du centre SYFED-CARAIBE dans le meilleur délai et l'équipement des BU en micro-ordinateurs montés de lecteurs de disques compacts. Ce qui inciterait les différentes BU à constituer leur propre base de données afin de pouvoir monter dans les années à venir un réseau national en vue d'une connexion aux autoroutes de l'information via les réseaux RENATER et bientôt le REFER (Réseau Electronique Francophone pour l'Education et la Recherche).

L'enseignement du français

Nous attirons ici l'attention sur un phénomène inquiétant observé depuis quelques années dans les universités haïtiennes: l'incapacité d'un nombre de plus en plus élevé de bacheliers à s'exprimer en français voire même de comprendre le français. Ceci s'explique en partie par un certain relâchement au niveau de l'évaluation des élèves du primaire et du secondaire. Certaines universités exigent des cours de mise à niveau, d'autres laissent faire. Le cancer continue à se développer.

Il est vrai que l'Institut français offre des cours de mise à niveau, de perfectionnement, de français commercial, etc. Ne pourrait-on pas envisager un partenariat Institut français-Université d'Etat d'Haïti dans le cadre d'un financement à trouver en vue

d'assurer des cours de mise à niveau en techniques d'expression écrite et orale en première année dans les différentes facultés? La question est d'importance, c'est l'avenir de la francophonie dans ce pays qui est en jeu.

VERS UN PEU PLUS D'ENGAGEMENT ET D'EFFICACITE

On dépense trop souvent beaucoup d'argent pour très peu de résultats positifs. L'obtention d'aussi maigres résultats incombe tant au donneur qu'au receveur. Il y a des projets vitaux qu'il ne faut pas hésiter à financer (cas de la BIU par exemple). Il faut un peu plus de rigueur dans le choix des experts. On utilisera des chargés de missions bien imbus du domaine en question et connaissant les réalités du milieu. Il faut encourager l'excellence en choisissant les candidats aux bourses sur concours. Que les choix budgétaires soient rationalisés afin d'optimiser le rendement des maigres ressources disponibles. Enfin que les instances francophones continuent à faciliter la coopération entre les universités du Sud en mettant l'accent sur des projets concrets intégrant la formation, la recherche et le développement.

Annexes

UNIVERSITÉS FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI

17	5131	586				
	Etudiants	Professeurs	Budget (\$ US)	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire	171	90	1 429 000	organisée	* 1 Professionnel 2 sous- bibliothécaires	7.000 vol
Faculté de Médecine et de Pharmacie	659	135	606 200	organisée	*4 sous- bibliothécaires	9896 Vol.
Faculté d'odontologie	57	21	140 000	organisée		
Institut National d'Administration de gestion et des Hautes Etudes Internationales	1 400	70	955 000	organisée	* 1 Professionnel 3 sous- bibliothécaires	3958 Vol
Faculté des Sciences humaines	304	56	--	Embryonnaire	0	--
Faculté d'Ethnologie	534	44	197 600	Embryonnaire	0	* 1213 vol.
Ecole Normale Supérieure	222	49	2160	Embryonnaire	0	--
*Centre de Linguistique appliquée	200	15	68 965	Embryonnaire	0	1748 vol.
*Faculté des Sciences	350	83	382 200	Embryonnaire	*1 sous- bibliothécaire	--
Institut d'Etudes et de Recherches Africaines d'Haïti	169	23	--	Embryonnaire	1 Professionnel	--
Faculté de Droit Port-au- Prince	700	--	--	Embryonnaire	0	--
- Antenne GONAIVES	100	--	--	--	0	--
- Antenne JACKEL	53	--	--	--	0	--
- Antenne CAP-HAITIEN	173	--	--	--	0	--
- Antenne HINCHE	--	--	--	--	0	--
- Antenne CAYES	39	--	--	--	0	--
- Antenne JEREMIE	--	--	--	--	0	--

- Inconnu

* Données de 1994 Les autres données datent de 1986

**INSTITUTS ET ECOLES SUPÉRIEURES
FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI
SECTEUR PUBLIC**

6	Etudiants 750	Professeurs 79	Budget	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
Académie militaire d'Haïti	--	--	--	Embryonnaire	0	--
* Ecole Nationale des Arts	420	39	\$ 560 000 (US)	Embryonnaire	0	550 vol.
* Centre Technique de Planification et d'économie appliquée	330	40	--	Embryonnaire	1 sous- bibliothécaire	2500 vol.
Ecoles Nationales d'infirmières						
- Port-au-Prince	--	--	--	--	0	--
- CAYES	--	--	--	--	0	--
- Cap-Haïtien	--	--	--	--	0	--

UNIVERSITÉS FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI
SECTEUR PRIVÉ

11	Etudiants 3573	Professeurs 261	Budget \$US	Facultés ou Départements	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés 2	Fonds documentaires
* Université Quisqueya	892	113	413 793	5	organisée	2 bibliothécaires professionnels	5429 Volumes, 228 Titres Périodiques, 5 cartes, 32 cassettes, 110 vidéo cassettes
* GOC Université	850	46	--	--	--	0	--
Université Royale d Haïti	--	--	--	--	--	--	--
* Inst Haïtien des Sciences Administratives	60	10	--	1	Projet	0	--
INUQUA	--	--	--	--	--	0	--
Université Roi Henry Christophe	112	--	--	3	--	0	--
Grand Séminaire Notre Dame	203	--	--	1	Embryonnaire	0	--
American University of les Cayes	--	--	--	6	--	--	--
*Université Jean Price-Mars	156	42	57 931	--	Embryonnaire	0	--
Université Internationale A Alioune Diop	--	--	--	--	--	--	--
*Université de Port-au-Prince	650	25	--	6	Embryonnaire	0	135vol

**INSTITUTS ET ECOLES SUPÉRIEURES
FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI
SECTEUR PRIVÉ**

7	Etudiants 2028	Professeurs 95	Budget	Bibliothèque	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
* Institut des Hautes Etudes Commerciales et économiques	1000	40	\$ 879 641	Embryonnaire	0	--
* Institut Supérieur des Sciences économiques et politiques	200	20	--	--	--	0
Institut Supérieur Technique d'Haïti	157	--	--	--	0	--
Institut de Technologie Electronique	171	--	--	--	0	--
Centre Universitaire Caraïbe	--	--	--	--	0	--
* Faculté de génie et d'architecture (3A)	500	35	\$ 103 447	Embryonnaire	0	300 vol
ICSPAD	--	--	--	--	0	

TABLEAU RÉCAPITULATIF

		Etudiants	Professeurs	Budget	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
Facultés, Instituts et Ecoles Supérieures d'Haïti	23	5881	665	--	14	14	--
Universités, Instituts et Ecoles Supérieures privés	18	5601	356	--	7	2	--
Total	41	11482	1021		21	16	

N B Cinq Bibliothécaires professionnels sur 16

12 503 utilisateurs potentiels (Etudiants et professeurs)

Estimation des besoins actuels du secteur universitaire privé en sous-bibliothécaires 51

Estimation des besoins actuels du secteur public universitaire en sous-bibliothécaires 84

Estimation des besoins globaux du secteur universitaire en sous-bibliothécaires. 135

Références

ALEXIS, Jacques-Edouard - *Financement de l'enseignement supérieur en Haïti, Situations et perspectives* - Port-au-Prince, s.n. 1988, 44 p.

ALA world - *Encyclopedia of library and information Services Haïti* - Chicago, London: American Library Association, Adamantine press Limited, 1986, XXV, 895 p.

L'Année francophone internationale - Edition 1994, Sainte-Foy (Québec), Paris: Agence générale de promotion du livre, la Documentation française, 1994, 286 p.

BERTRAND, Jean Wilfrid - «Plaidoyer pour une réorganisation des bibliothèques d'Haïti» - *Revue de l'Unesco pour la science de l'information, la bibliothéconomie et l'archivistique*, avril-juin 1981, vol 3, no 2, pp. 122-128.

CHAUDENSON, R. - *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone* -Paris, Aix-en-Provence:Agence de coopération culturelle et technique, Institut d'études créoles et francophones,Université de Provence, 1988,48 p.

COLLOQUE Université de Grenoble et AUPELF, Grenoble, Paris, 1991 - *Démocratisation économie et développement la place de l'enseignement supérieur* - Montréal, AUPELF, 1992, 2v. (Universités francophones; Prospectives francophones)

SEMINAIRE de Port-au-Prince, 1986 - *Université et développement en Haïti* - Port-au-Prince, Montréal Henri Deschamps, CIDIHCA, 1990, 150 p.

SHEPARD, Marietta Daniels - *Conclusions et recommandations relatives au développement du système des bibliothèques de l'Université d'Etat d'Haïti Quelques-unes avec des implications financières* - Washington: OEA, 1970, 106 p

----- *Planification du système de bibliothèque de l'Université d'Etat d'Haïti* - Washington: OEA, 1979, 127 p.

----- *Planification de l'édifice de la bibliothèque universitaire* - Washington: OEA, 1979, 103p. (plan-maître de l'Université d'Etat d'Haïti; 2e partie).

UNIVERSITE LAVAL, Groupe de recherche en géolinguistique - *Atlas de la francophonie - Le monde francophone* Sainte-Foy (Québec), Paris, Québec Les éditions La Liberté, Frison-Roche, les Publications du Québec, 1989, 14 p., 5 cartes

Vers une politique structurelle pour l'enseignement supérieur en Haïti - UNICA/OEA/HAÏTI, s.l. s.n., 1977 (plan-maître de l'Université d'Etat d'Haïti)

Arlette Pailley-Katz

*Directeur du service commun de la documentation
Université Paris 7 - Denis-Diderot
Paris, France*

Dix ans de coopération documentaire à la bibliothèque de l'Université Paris 7 – Denis-Diderot

L'opération «Bibliothèque» de la CIDMEF

Engagée depuis plusieurs années dans des opérations de coopération en vue du développement des bibliothèques du sud du Sahara, de Tananarive, d'Haïti et de Beyrouth, la Conférence Internationale des Doyens des facultés de Médecine d'Expression Française (CIDMEF) a pris l'initiative, en 1985, d'une action de diffusion de l'information scientifique et technique systématique et organisée en direction des facultés de médecine de ces pays.

Cette action dénommée «opération *bibliothèque* de la CIDMEF» met en jeu un certain nombre de partenaires parmi lesquels la bibliothèque de l'Université Paris 7 occupe une position centrale. En effet, la CIDMEF a souhaité confier à la Bibliothèque de l'Université Paris 7, et particulièrement à la Bibliothèque de l'UFR médicale Xavier-Bichat, la fonction de centre de répartition et d'envoi des documents vers les destinataires de cette opération.

LES ACTEURS DE L'OPÉRATION «BIBLIOTHÈQUE»

Le Syndicat National de la Presse Médicale et des professions de santé (SNPM) a, dès 1985, décidé de s'associer à cette action. Des démarches ont alors été entreprises auprès des éditeurs médicaux français afin d'obtenir des abonnements aux principales revues et des ouvrages médicaux en service de presse ou en dons. L'Association de Promotion de la Presse Médicale d'expression Française (APPMF) a ensuite élargi la demande aux éditeurs de divers pays francophones.

Outre l'APPMF et le SNPM, plusieurs partenaires interviennent à des titres divers dans la mise en oeuvre de l'opération.

Il s'agit tout d'abord de l'AUELF dont la CIDMEF constitue l'un des réseaux institutionnels, et qui attribue des subventions spécifiques pour cette opération.

L'Association Internationale pour la Recherche Médicale et les Echanges Culturels (AIRMEC) prend en charge l'acheminement des revues en fournissant le matériel nécessaire aux renvois et en assurant les contacts avec les transporteurs.

L'UFR médicale Xavier-Bichat apporte enfin sa contribution à la gestion des envois par la mise à disposition d'un local de stockage proche de la bibliothèque, dans le bâtiment de la faculté, et d'un micro-ordinateur affecté à la gestion des collections et des envois. Elle prend également en charge un certain nombre de vacations annuelles.

LES DOCUMENTS ET LEURS DESTINATAIRES

A l'origine de l'opération, en 1985, 18 facultés d'Afrique au sud du Sahara, de Madagascar, d'Haïti et du Liban étaient destinataires d'une trentaine de revues. En 1986, 50 revues et un certain nombre de monographies étaient envoyées à ces 18 facultés et à 10 facultés du Maghreb. Depuis lors, le nombre des revues s'est accru régulièrement, tandis que le nombre des destinataires augmentait également de manière sensible à l'initiative de la CIDMEF.

En 1994, l'opération «bibliothèque» concerne 48 destinataires dont la liste figure en annexe et porte sur une centaine de revues. Aux premières bibliothèques des facultés de médecine se sont ajoutées la bibliothèque de l'OMS à Brazzaville, six bibliothèques au Vietnam, une au Cambodge et une au Laos, une bibliothèque à Ouagadougou et récemment neuf bibliothèques roumaines.

LE RÔLE DE LA BIBLIOTHÈQUE XAVIER-BICHAT

Le rôle essentiel et les responsabilités de la bibliothèque Xavier-Bichat concernent les aspects scientifiques, techniques et matériels de l'opération.

La première phase de l'opération correspond tout à fait à la charge de gestion d'un service de périodiques. Pour chacun des envois, il s'agit dans un premier temps d'identifier les documents et de les isoler de ceux qui rejoignent les collections de la bibliothèque. La répartition par pays puis par destinataire qui intervient ensuite souffre encore de l'envoi en nombre variable des numéros par les éditeurs. C'est ainsi que l'envoi régulier d'exemplaires en nombre suffisant pour tous les destinataires concerne moins de 50% des titres. Les contacts auprès des éditeurs sont donc fréquents et les relances nombreuses.

Le suivi et le tri des collections, de même que les contacts avec les éditeurs sont assurés par le conservateur de la bibliothèque. C'est également le conservateur qui veille

à l'établissement des listes des périodiques (et des monographies selon le cas), et d'un accusé de réception. Ces documents qui accompagnent chaque envoi sont en outre directement adressés au doyen et au bibliothécaire de la faculté destinataire.

Longtemps prise en charge par des personnels de la bibliothèque, la partie matérielle de l'envoi est désormais assurée par des vacataires, en général étudiants en médecine. Leur recrutement, leur formation et leur encadrement incombent à la bibliothèque.

On prendra la mesure de cette opération si l'on se représente qu'à raison de deux ou trois envois par an, ce sont à chaque fois plus de trois tonnes de documents qui doivent être gérés par la bibliothèque Xavier-Bichat. Deux heures par jour en moyenne devraient être consacrées au suivi des documents (tri, saisie sur ordinateur) et chaque envoi requiert plus de vingt jours de travail.

LES SÉMINAIRES DE FORMATION

La CIDMEF a souhaité, dès l'origine, que s'instaure une relation étroite entre l'opération «bibliothèque» et ses actions de formation continue. C'est la raison pour laquelle des actions de formation professionnelle sont spécifiquement organisées chaque année à l'intention des bibliothécaires des facultés de médecine concernées. Ces séminaires de la CIDMEF, organisés sous l'égide de l'AUPELF et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) se déroulent alternativement à Bordeaux, à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et dans divers pays qui participent à l'opération «bibliothèque»: Cameroun, Côte d'Ivoire, Vietnam, Tunisie.

Depuis la mise en oeuvre de l'opération «bibliothèque», les conservateurs de la bibliothèque Xavier-Bichat ont pris part à chacun de ces séminaires. Intervenant en tant que formateurs dans le domaine des techniques documentaires, ils se trouvent par ailleurs dans une situation de dialogue privilégié avec les destinataires de la documentation scientifique et technique de l'opération. Ces rencontres permettent non seulement d'instaurer des liens professionnels, mais également d'observer sur place, dans différents pays, les conditions de fonctionnement des bibliothèques. Elles offrent de la sorte un cadre d'appréciation et d'évaluation très utile pour l'opération «bibliothèque».

Ce dialogue s'est par ailleurs poursuivi dans le cadre des conférences plénières de la CIDMEF auxquelles les conservateurs de la bibliothèque Xavier-Bichat ont été régulièrement conviés.

BILAN ET PERSPECTIVES

Engagée depuis bientôt dix ans dans cette importante action de coopération documentaire, la bibliothèque de l'Université Paris 7 peut aujourd'hui dresser un bilan de l'opération «bibliothèque» de la CIDMEF et se livrer à quelques réflexions.

On ne saurait dissimuler tout d'abord les difficultés qui subsistent en dépit de nombreuses améliorations apportées à la gestion des documents:

- Avec le développement de l'opération tant en nombre de documents qu'en nombre de destinataires, la responsabilité scientifique et la charge de travail qui repose sur le conservateur de la bibliothèque Xavier-Bichat se sont sensiblement accrues.

- Des efforts importants ont été consentis par les instances de l'UFR médicale (affectation de locaux spécifiques, de matériel informatique, de vacations) pour cette opération. La CIDMEF a, à deux reprises, affecté à la bibliothèque des bibliothécaires stagiaires. Cependant, ces moyens en personnel restent très insuffisants et la nécessité demeure d'un personnel supplémentaire affecté à plein temps à l'opération «bibliothèque».

- L'envoi irrégulier ou en nombre inégal des revues alourdit considérablement le suivi des collections et la gestion matérielle des envois. Ce problème, qu'un effort de gestion de la part des éditeurs réglerait facilement, n'a pas trouvé jusqu'à présent de solution.

- L'impact réel de l'opération est enfin difficile à apprécier de manière régulière et complète. Le retour irrégulier des accusés de réception, les contacts établis à la faveur des réunions de la CIDMEF et des séminaires de formation constituent des éléments d'évaluation disparates et insuffisants. Il apparaît souhaitable que l'évaluation de l'action documentaire, parmi d'autres actions de coopération, figure de manière prioritaire dans le cadre général des projets de coopération francophone.

Mais il convient d'autre part de souligner ce qui, à nos yeux, constitue le caractère exemplaire de l'opération:

- les conditions dans lesquelles l'opération «bibliothèque» s'est mise en place et se poursuit depuis dix ans témoignent d'une volonté de partenaire entre les instances universitaires et documentaires;

- cette opération illustre l'intérêt d'une coopération entre divers acteurs de la chaîne de transmission des connaissances: enseignants, chercheurs, éditeurs, bibliothécaires;

- la mise en relation des actions de formation professionnelle et des actions de coopération documentaire constitue enfin l'un des aspects les plus positifs de cette expérience.

L'engagement de la bibliothèque de l'Université Paris 7 - Denis-Diderot dans l'opération «bibliothèque» de la CIDMEF témoigne d'une volonté de participer activement à la diffusion de l'information scientifique et technique dans l'espace francophone. En dépit des difficultés, dix années de coopération documentaire ont indéniablement enrichi l'expérience professionnelle des différents responsables qui ont conduit cette opération à la bibliothèque Xavier-Bichat.

Nous formons enfin le voeu qu'elle contribue à l'émergence et au développement de nouveaux projets de coopération francophone.

LES DESTINAIRES DE L'OPÉRATION «BIBLIOTHÈQUE» DE LA CIDMEF

Afrique (depuis 1985):

Bénin	Cotonou - Faculté de médecine
Burkina-Faso	Ouagadougou - Faculté de médecine Centre du CAMES (depuis 1991)
Burundi	Bujumbura - Faculté de médecine
Butare-Rwanda	Kigali - Faculté de médecine
Cameroun	Yaoundé - Faculté de médecine
Centrafrique	Bangui - Faculté de médecine
Congo	Brazzaville - Faculté de médecine Bibliothèque de l'OMS à Brazzaville (depuis 1988)
Côte d'Ivoire	Abidjan - Faculté de médecine
Gabon	Libreville - Faculté de médecine
Guinée	Conakry - Faculté de médecine
Haïti	Port-au-Prince - Faculté de médecine
Madagascar	Faculté de médecine
Mali	Bamako - Faculté de médecine
Niger	Niamey - Faculté de médecine
Sénégal	Dakar - Faculté de médecine
Togo	Lomé - Faculté de médecine

Liban:

Liban	Beyrouth - Faculté de médecine Saint-Joseph Beyrouth - Faculté de médecine de Dekwane (depuis 1991)
-------	--

Maghreb (depuis 1986-1987):

Algérie	Alger - Faculté de médecine Annaba - Faculté de médecine Constantine - Faculté de médecine Oran - Faculté de médecine
Maroc	Casablanca - Faculté de médecine Rabat - Faculté de médecine
Tunisie	Monastir - Faculté de médecine Sfax - Faculté de médecine Sousse - Faculté de médecine Tunis - Faculté de médecine

Asie (depuis 1989):

Vietnam	Hanoï - Faculté de médecine
	Hanoï - Hôpital Saint-Paul
	Ho-Chi-Minh-Ville - Faculté de médecine
	Ho-Chi-Minh-Ville - Direction de la Santé - Ecole de santé publique
	Ho-Chi-Minh-Ville - Centre de pédiatrie
	Huế - Faculté de médecine (depuis 1990)
Cambodge	Phnom-Penh - Faculté de médecine (depuis 1990)
Laos	Vientiane - Faculté de médecine (depuis 1990)

Roumanie (depuis 1991):

Bucarest	Faculté de médecine
	Centre de documentation français
Constantia	Faculté de médecine
Craiova	Faculté de médecine
Iasi	Faculté de médecine
Kluj	Faculté de médecine
Sibiu	Faculté de médecine
Timisoara	Faculté de médecine
Tirgu-Mures	Hôpital

Laurent Gomis

*Directeur de la Bibliothèque universitaire
Responsable du Centre SYFED
Université Senghor
Alexandrie, Egypte*

Le Sud face au défi des autoroutes de l'information

Depuis 1993, l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon ont entamé une course-poursuite en faveur des «autoroutes» de l'information. Pourtant, cette compétition à l'allure vertigineuse n'est que la conséquence d'une prise de conscience qui a vu le jour il y a plus de 20 ans. Dans une étude à paraître, Monsieur Noble AKAM souligne les craintes et les motifs de l'Occident qui ont suscité un tel projet:

- «la montée en puissance industrielle des pays comme le Brésil, l'Argentine, l'Inde et Israël avec les équipements les plus modernes;
- la montée en puissance financière avec les exemples de la flamboyante Banque du Liban ou l'enrichissement vertigineux des pays producteurs de pétrole;
- la montée en puissance intellectuelle avec la présence de plus en plus importante des ressortissants du Moyen-Orient et du Tiers-Monde dans les Universités américaines et européennes».(1)

Devant ce péril, l'Occident avait proposé d'exploiter un gisement dont il semblait riche à souhait: celui de l'information. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le retrait des U.S.A. et de la Grande Bretagne de l'UNESCO après le long et houleux débat sur le nouvel ordre de l'Information et de la Communication. La course pour le contrôle de l'économie mondiale avait commencé. L'objectif du Nord était précis: préserver son avantage et modifier les termes de l'échange grâce au nouveau pouvoir accru de l'information. Les recherches ayant réussi le mariage entre le téléphone, l'ordinateur et la télévision ont créé le média de l'avenir. L'«autoroute» étant méta-réseau en fibres optiques, le consommateur à partir d'un écran-terminal pourra confectonner lui-même son programme à partir de plus de 500 chaînes de télévision, commander des films, faire ses achats sur catalogue, étudier, travailler, faire des recherches bibliographiques, dialoguer avec d'autres sans quitter son domicile, etc.

L'économie se caractérise ainsi par sa dématérialisation et sa délocalisation, amplifiée aux nouvelles technologies et à la multiplication des services et de nouveaux mar-

chés. Dès lors, la détention, la maîtrise comme la circulation de l'information deviennent décisives.

PRÉSENCE SUD

Le village global est déjà là grâce à la magie de la virtualité et propose des informations accessibles à tous.

Les pays du Sud en général, et l'Afrique en particulier, ne peuvent être en reste face au nouveau défi du siècle finissant et du prochain que constitue l' «autoroute» de l'information.

Malgré la faiblesse de ses moyens, de ses politiques, l'Afrique a toujours pris en compte le défi technologique.

Les faiblesses du Sud

Malgré les nombreuses critiques contre l'Afro-pessimisme, certaines vérités demeurent, les reconnaître constitue déjà un pas vers la prise de conscience. L'Afrique souffre de plusieurs maux:

- les conséquences de la balkanisation ne font que s'accroître jour après jour (monnaie dévaluée, peuples oubliés, crise du commerce de produits, gaspillage, diktat des institutions financières internationales, etc.);
- malgré un souffle nouveau depuis quelques années, le déficit démocratique est toujours là (dirigisme, autoritarisme, népotisme, favoritisme, clientélisme politique, guerres tribales, conflits régionaux, etc.);
- malgré l'effort financier consenti par le continent, Pekka Tartane, Secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) déclarait le 24 avril 1994 au Caire à l'occasion de l'exposition Africa Télécom 94:

«L'Afrique est encore à la traîne avec ses 10 millions de téléphones pour ses 660 millions d'habitants; c'est insuffisant par rapport à la norme internationale qui est d'un appareil pour 10 habitants. L'Afrique au Sud du Sahara connaît une plus grande disparité avec un appareil pour 250 habitants. Cette situation est dommageable pour le développement de l'Afrique (...) Les télécommunications sont la clé de tous les secteurs de développement» (2)

- Dans le domaine de l'IST, la situation actuelle n'est pas brillante, car, non seulement elle n'est pas consciente de sa propre production, mais en plus, elle ne maîtrise ni celle-ci, ni celle venant de l'extérieur:

- Le Sud est encore coupé du Sud,
- L'absence réelle d'harmonie entre les politiques nationales d'information,
- Les ressources humaines sont mal gérées et il n'y a pas de véritable politique de formation afin de maîtriser les mutations,

- L'incohérence ou l'absence de politique de collecte, de traitement et de diffusion de l'information sont de mise. Lorsque des banques de données existent, elles sont incomplètes ou ne sont pas souvent mises à jour.

Les graines d'espoir du Sud

L'Afrique présente le contraste du jour et de la nuit. Néanmoins, de Tunis à Johannesburg, de Dakar au Caire, les réseaux de communication se modernisent. L'Afrique est un vaste marché pour les technologies et les entreprises du Nord. En outre, les pays du Sud ont marqué leur volonté sur plusieurs points:

- La prise de position responsable dans le débat des années 80 sur le Nouvel ordre de la communication par un nouveau monde avec des voix multiples;
- L'effort financier consenti par l'Afrique pour participer au programme de développement des télécommunications (dans le cadre de l'IUT) a permis d'accélérer la réalisation des équipements et infrastructures qu'on voit aujourd'hui dans le Nord mais aussi celle des réseaux de transmission du Sud (le projet un téléphone pour 100 habitants, le téléphone à touches, la télécarte, les satellites et la fibre optique);
- L'existence ou la formulation de politiques nationales d'IST au Sénégal, au Maroc, en Tunisie, en Afrique du Sud, etc.;
- La mise en place de réseaux régionaux et continentaux (PADIS pour la Commission Economique Africaine, RESADOC pour le Sahel, RINAAF - Réseau d'échanges d'informations entre institutions en Afrique du PII de l'UNESCO, le Réseau National d'information Scientifique et Technique du Sénégal, le G-15, etc.);
- L'appel aux grands opérateurs dans le domaine des nouvelles technologies des télécommunications (France Télécom, Alcatel, Siemens, Nokia, etc.) a permis d'avoir des vitrines technologiques acceptables au Maroc, en Tunisie, mais aussi, au Sénégal, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Dans le domaine de l'IST, en plus de l'Afrique du Sud, les pays cités plus haut sont aussi des leaders.

Une place pour le Sud

L'«autoroute» a un objectif financier, elle est entre les mains de grands opérateurs du téléphone et du câble avec d'énormes investissements. Il est donc évident qu'«un tel projet ne peut être égalitaire» (3). Malgré tout, le Sud ne doit pas être exclu ou s'exclure d'un tel enjeu. Il ne doit pas rester passif, mais adapter le projet à ses problèmes, à ses besoins et à son contexte. C'est la dernière chance qui lui reste pour combler son retard, régler les problèmes de développement en s'appropriant de nouvelles technologies à moindre coût y compris pour le suivi et la maintenance. Si, au Nord, information rime avec compétitivité, au Sud, la priorité serait à une information de coordination. Les avantages d'une telle approche peuvent être nombreux. Nous donnons ici deux cas qui peuvent être déterminants:

- Face aux villes cruelles et tentaculaires que sont les capitales du Sud, opérer une décentralisation dans les secteurs d'activité afin de corriger les disparités régionales et promouvoir un développement endogène et harmonieux;
- Dans le secteur de l'Education apporter une solution pour la majorité exclue (populations des zones rurales, femmes enceintes, personnes âgées, néo-alphabétisées, etc.).

DE LA NÉCESSITÉ DE NOUVELLES COOPÉRATIONS

Ici, nous suggérons une nouvelle approche de la coopération régionale, de celle dite traditionnellement internationale et celle au sein de la famille francophone.

- Aucun pays africain ne peut s'aventurer seul dans le projet de l' «autoroute». Il faut compter sur un effet d'entraînement dans le cadre de l'Intégration Africaine sous-régionale et régionale en faisant disparaître les frontières héritées de la colonisation. Aujourd'hui, la réalité est que le Sud est encore coupé du Sud. Fédérer les efforts devient un impératif.

- Dans le cadre de la coopération internationale, les 34 ans d'aide n'ont résolu aucun problème majeur du Sud. Cette aide n'a fait qu'accentuer sa dépendance. Si le Sud continue de tendre la main, il ne risque plus d'être un groupe de pays en développement mais plutôt un ensemble de pays en voie de disparition. A la place de l'aide, il faut développer et consolider la coopération bilatérale et multilatérale sur de nouvelles bases tenant compte des devoirs des uns et des autres.

- Pour des raisons historiques, la France est le premier partenaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre; pour l'avenir de la langue en partage et pour le développement du Sud, la francophonie est un cadre et un enjeu de taille. Les organisations internationales francophones (AUPELF-UREF et ses réseaux institutionnels, ACCT avec le BIEF, TV5, etc.) doivent coordonner leurs activités et oeuvrer dans le même sens en investissant tous les secteurs.

Le cas échéant, la francophonie et la France risquent de perdre cette course à la connexion des pays du Sud avec plusieurs implications:

- «Une fortification de la police de la pensée;
- La pensée massive d'informations en anglais;
- Le détournement par les USA et l'Angleterre des flux de communications par courrier électronique, etc;
- L'implantation d'un savoir-faire anglo-saxon dans les pays francophones» (4).

LE RÔLE DE LA FRANCOPHONIE UNIVERSITAIRE

La construction d'un espace scientifique francophone fort suppose une libre circulation et l'accès à l'IST. Depuis sa création, l'UREF ne cesse de démultiplier ses activités dans ce sens.

Vue sous l'angle purement économique, l'«autoroute» présente des dangers:

- Le faux progrès conditionnant les mentalités à l'échelle de la planète;
- Le pouvoir de l'argent entraînant une lutte permanente entre les multinationales avec le risque de reléguer au second plan la mission fondamentale de l'Université;
- La menace du contrôle de la planète par les Anglo-Saxons.

Aussi, l'UREF tout en tenant compte des «autoroutes» a le devoir d'assurer le rôle premier de l'Université francophone: recherche fondamentale, recherche appliquée (pour trouver des solutions aux problèmes de nos sociétés) irriguée à la sève de l'IST et l'échange à moindre coût entre membres en mettant sur pied et en consolidant les boulevards francophones d'information afin d'éviter les bouchons et la conduite à tombeau ouvert qu'on trouvera inévitablement dans le royaume High-Tech des «autoroutes».

«Le réseau électronique francophone de l'enseignement et de la recherche (REFER) est un dispositif francophone basé sur le partenariat, le multilatéral et la modernité»(5). Il est un chantier prioritaire pour le moyen terme et permet de:

- consolider les acquis de l'AUELF par le réseau des Centres et points Syfed;
- décloisonner le Sud par la messagerie, les revues électroniques, les forums et les échanges de fichiers;
- faire interagir les professionnels de l'information;
- favoriser une politique de contenus;
- instaurer une synergie de ressources,
- créer des interfaces multilingues d'accès à l'information, etc.

L'avenir du Nord et celui de la Francophonie dépendent en grande partie de leur coopération avec le Sud pour que celui-ci ait la capacité de gérer sa propre information. Tout en ne perdant pas de vue les «autoroutes», le Sud devrait s'orienter à court terme vers les boulevards francophones de convivialité.

Bibliographie

1. Noble AKAM. «L'information pour le développement: les enjeux de la circulation de l'Ist.»-8p. à paraître dans: *La Lettre d'Alexandrie: Magazine de l'Université Senghor*, 1994, n°2
2. Dépêche de Reuter News Service du 24 Avril 1994
3. Propos de Mohamed Fadhel DIAGNE, Directeur du CNDST - Sénégal
4. Norbert BELLAICHE et Olivier TOSCAR. - «Vous allez être les maîtres du village planétaire», in: *Globe hebdo*, 1994, 30 mars - 5 avril, p.41-46
5. Didier OILLO.- *Le réseau électronique d'échanges francophones*: «Le Boulevard télématique en francophonie».-Paris: UREF,1993.-14p
6. Mohamed Fadhel DIAGNE.-*Pour un réseau national d'information des institutions de recherche du Sénégal (RENIERES)*.- 6p
7. SENEGAL. Ministère de la Modernisation de l'Etat et de la Technologie.- *Actes de la réunion de lancement du réseau d'échanges d'informations entre institutions en Afrique*.- Dakar: Délégation à l'Informatique, 1992.- 153p.
8. AUPELF-UREF.- *Refer. le réseau électronique francophone pour l'éducation et le recherche*.- 1994.- 4p

Rapport de synthèse

Pour conclure en résonance: beaucoup a été dit, bien dit; il reste beaucoup à faire

0 - Ne vous attendez pas à écouter maintenant une synthèse en règle, «francophoniquement» correcte ! Je voudrais simplement vous proposer quelques idées, non pas tant pour prendre la mesure de ce qui a été dit aujourd'hui, et bien dit, que pour pointer quelques exigences pour demain, quand, lucides, nous aurons l'intelligence de ce que nous avons à faire pour que tout ce qui a été évoqué au cours de cette journée puisse porter du fruit.

J'ai compris ce matin que la francophonie n'était pas un espace protégé, ni un espace menacé, mais plutôt un espace précaire, et que cette précarité faisait peut-être sa vitalité et son bonheur : loin de s'y perdre, il faut en vivre !

Même si elle présuppose des intentions claires, la francophonie universitaire ne peut se contenter de n'être qu'intentionnelle ou référentielle. Les variations sur les distortions qu'elle subit, confrontée aux défis du moment, qu'ils soient politiques, économiques, techniques ou culturels, nous donnent à penser à demi-mots qu'elle est polyvalente et presque polyglotte. Elle est une pluralité dynamique qui nous apprend à lire nos traditions et nos héritages spécifiques, à formaliser nos convictions, à élucider les enjeux et les perspectives de nos responsabilités et surtout à consolider les réseaux de nos solidarités.

1 - L'exercice de nos métiers au sein des universités et des centres de recherche scientifique francophones du Nord et du Sud se trouve confronté à des modifications importantes (et peut-être les subit-il parfois ?) de l'usage des savoirs et des techniques. De nouvelles règles, de nouvelles formes d'échange sont en train de s'instaurer sur les autoroutes de l'information ; et cette mutation n'est pas que technologique.

Soumis à des pressions et à des limites hétérogènes, nous savons qu'il y a là un atout majeur pour l'avenir. Même si notre appréhension de cet enjeu est multiréférentielle, c'est, semble-t-il, dans le sillage des recherches et des actions de l'AUPELF/UREF que nous pouvons le mieux en comprendre la logique et la portée, tout en apprenant à y partager le courage de nos contradictions et de nos responsabilités. Mais une même langue ne signifie pas une même pensée. Une francophonie ouverte n'est pas une francophonie standard, nous le savons bien. Plus elle est souple, plus elle accepte les paradoxes et les crises normales de sa maturation. L'exemple de la jeune ABCDEF en témoigne : il y a des exigences qu'il faut tenir avec fermeté, même si elles nous écartèlent quelque peu.

2 - Durant cette journée nous nous sommes interrogés de façon critique non seulement sur nos pratiques coopératives mais surtout sur nos manières de penser les problématiques qui les sous-tendent. Grâce au sérieux, à l'intensité et même à la gravité des intervenants nous pouvons mieux entrevoir les enjeux et les perspectives de la coopération francophone dans et entre nos établissements, afin de pouvoir ensemble en assurer la cohérence et l'efficacité, dans un esprit d'ouverture et de confiance.

Mais nous ne sommes pas pour autant à l'abri des distorsions entre la générosité des discours et les réalités du terrain, la démonstration des bons sentiments et les exigences de l'action. Le problème n'est-il pas la durée de nos engagements et de nos pratiques, la progression dans la durée ?

Les valeurs et les règles communément partagées au sein de la francophonie universitaire méritent d'être sans cesse réactivées, pour que nous en restions, ou en devenions, les artisans réalistes et efficaces. Bien sûr il nous arrivera de douter : quel est en cette fin de siècle le poids du monde francophone ? Combien serons-nous dans vingt ans à partager cette langue et ses idéaux ? 3% de la population mondiale ?

Mais nous saurons aussi pressentir, ici et là, des germes d'espoir et de renouveau : par exemple en ce moment, la logique d'extraversion de l'Afrique francophone ne cède-t-elle pas la place à une logique de responsabilisation ? Le dynamisme de la coopération Sud-Sud en Afrique de l'ouest, les exemples réussis de réseaux coopératifs dans la Caraïbe, au Canada, en France, en Belgique, en Suisse... ne sont-ils pas des réalités tangibles qui témoignent de la vitalité du levain francophone ?

3 - Certes, les liens doivent être renforcés, les mécanismes d'échange et de concertation améliorés, la logique des réseaux consolidée (en particulier le réseau électronique francophone). Le terreau fertile est sous nos pieds, entre nos mains : à nous de l'utiliser au mieux pour traduire concrètement les objectifs de la coopération francophone dans nos bibliothèques et nos centres de documentation ; n'est-ce pas ainsi que nous en valoriserons le rôle et les missions au sein des universités et des organismes de recherche ?

C'est dans «une stratégie globale fondée sur le concept fédérateur de francophonie» selon l'expression de Michel Guillou, que nous sommes invités à inscrire nos actions : décloisonner le sud, faire interagir les professionnels de l'information, favoriser une politique des contenus, créer des interfaces multilingues, conforter l'exigence de qualité... le «boulevard francophone de convivialité» ne sera-t-il pas de plus en plus performant pour l'éducation et la recherche dans l'espace géopolitique auquel nous appartenons ?

Au fond, la francophonie n'est-elle pas d'abord un état d'esprit (esprit d'ouverture) qui permet de conjuguer l'union et les différences, l'unité de visée et l'affirmation des singularités ?

En francophonie nous sommes tous différents mais tellement semblables ! Cette réalité, il convient de la rendre lisible et partageable sur le terrain. N'est-ce pas Régis Debray qui dit que «la pensée n'est pas en nous mais entre nous» ? Et cette pensée ne fait-elle pas souvent intervenir «un dialogue âpre entre ce qui pourrait être et ce qui est» ?

François Jacob dans *Le jeu des possibles* écrit que «ce mélange subtil de savoirs, de croyances, de souhaits, d'imagination, construit sous nos yeux l'image sans cesse modifiée du possible. C'est sur ce possible que nous modelons notre comportement et nos pratiques.»

4 - Il reste beaucoup à faire. Nos deux associations partagent des ambitions et des projets pour l'avenir. Cette conscience commune, avec des accents et des priorités spécifiques, saura-t-elle rester vive, enthousiaste et généreuse à l'épreuve des réalités du terrain ?

Peut-être sont-ce les collègues français qui ont le plus de mal ou le plus de réticence à s'engager dans le «combat» de la francophonie.

L'ABCDEF a bénéficié aujourd'hui d'une audience attentive parce qu'elle a su inscrire sa réflexion dans le champ de nos préoccupations professionnelles et de nos relations internationales.

Les analyses de situation, les témoignages sur les actions en cours, les propositions et les questions que nous avons entendus au cours de cette journée d'étude ont permis à nos deux associations d'affirmer leur volonté de promouvoir «une certaine qualité francophone» sur la scène internationale. Sans doute faudra-t-il que cette volonté soit plus offensive et plus fortement insérée dans les approches multilatérales développées par l'AUFELF/UREF.

Les débats de cet après-midi ont évoqué la nécessaire conscience politique comme unité de sens et soubassement des initiatives à prendre en commun pour améliorer la coopération entre nous, qu'il s'agisse des transferts de technologies, des échanges de personnels, de la formation continue, de la promotion des banques de données francophones, de la maîtrise des progrès technologiques ou de l'amélioration de la qualité de nos services.

Cette journée nous a aidés à penser la réalité francophone ensemble et à comprendre ce qui est en jeu. La hauteur de vue et la qualité des intervenants, leur force de conviction et leur enthousiasme, fût-il très critique, ont été des stimulants pour que nous puissions aller plus loin, en acceptant les inquiétudes et les difficultés du chemin !

Annexe

Liste des congressistes ADBU

Congrès ADBU 94

XXIVe Congrès ADBU, Fort-de-France (Martinique)

3-5 novembre 1994

Noms

ACHARD
ANDRAL
ANNEZER
ARCHIER
AUGEREAU
BALLY
BARRAL
BAZIR
BELLEDENT
BELTRAN
BERARD
BERATO
BERMANN
BERNABE
BESNARD
BITARD
BLONDEL
BODART
BONNEFOY
BOULBET
BOURNAT
BRELAZ
BRIAND
BURGER REY
CAMOUS
CAPLANT
CARPENTIER
CHOURREU
CLEMENT-MARTIN
COMMANAY
COURCOUL

Prénoms

Marie-Claude
Marie-France
Jean-Claude
Edwige
Régine
Thérèse
Sabine
Josette
Fernand
Josiane
Raymond
Philippe
Françoise
Marie-Françoise
Michelle
Jean-Pierre
Monique
Marie-Gabrielle
Alain
Geneviève
Marie-Hélène
Huguette
Gérard
Catherine
Laurence
Nicole
Andrée
Pierre
Nicole
Colette
Sophie

Bibliothèques

SCDU de ST-ETIENNE
BIU de BORDEAUX
SEDRE/BIU de TOULOUSE
BU du LITTORAL
SCDUAG Section MARTINIQUE
BU de PARIS XI
SCDU de Technologie de COMPIEGNE
SCDUAG Sect. GUADELOUPE
SCDU de PERPIGNAN
SCDU de BOURGOGNE
BMIU CLERMONT-FERRAND
SCDUAG Section MARTINIQUE
SCDU de CAEN
Directeur SCD UAG
SCDU d'AIX MARSEILLE II
SCDU de LIMOGES
BIUM de PARIS V
CIRAD
SCDU de BESANCON
BIU de TOULOUSE
Présidente ADBU/SDBU d'AIX MARSEILLE II
BIU de MONTPELLIER
SICOD/BIU de BORDEAUX
SCDU de STRASBOURG II
Casa de Velasquez MADRID
SCDU de FRANCHE-COMTE
B. Cujas PARIS I
SCDU de MULHOUSE
SCDUAG Section de GUYANE
SCDU de SAVOIE
SCDU de METZ

Liste des congressistes ADBU

CRIQUEBEC	Françoise	B. Service de Santé des Armées
DELPORTE	Marie-Hélène	BIU de BORDEAUX
DENIS	Anne-Marie	SCDU de LYON I
DESBORDES	Michelle	SCDU d'ORLEANS
DESCHAMPS	Christine	SCDU de PARIS V
DUBOIS	Jacqueline	B. du Musée de l'Homme
DUCRAY	Philippe	AUPELF MONTREAL
DUPONT	Philippe	SCDU de LILLE II
ESTEVE	Suzanne et Jean	SCDU d'AIX MARSELLLE II
FEVRE	Françoise	SCDU d'AVIGNON
FIROUZ-ABADIE	Geneviève	SCDU de POITIERS
FREULON	Sylviane	SCDU de PAU & du Pays de l'ADOUR
GACHON	Annie	SCDU d'AIX MARSEILLE I
GAILLARD	Catherine	SCDU de PARIS VI
GEISS	Etienne	SCDU de STRASBOURG I
GRAS	Colette	SCDU de PARIS V
GROGNET	Hélène	SCDU d'ORLEANS
GUIOT	Michelle	SCDU de NANTES
HEUSSE	Marie-Dominique	BIU de TOULOUSE
ICARDO	Marie-Noëlle	SICD de GRENOBLE II et III
JOBERT	Anne	BMIU de CLERMONT-FERRAND
JULLIAN	Nathalie	B. des Langues Orientales
JULLIEN	Bernadette	B. de la SORBONNE
KERMEL	Philippe	BU EVRY VAL d'ESSONNE
L'HARIDON	Françoise	BU d'AIX MARSEILLE II
LECOQ	Benoît	SCDU de METZ
LEMAU	Elisabeth	SCDU RENNE II
MARIE	Chantal	SCDU de TOULON & du VAR
MASSAL	Marie-Françoise	BU de CERGY- PONTOISE
MAXIT	Gisèle	BU de SAVOIE
MENIL	Céline	SCDU du MAINE
MERCIER	Anne	BU La ROCHELLE
MOLLINE	Frédérique	SCDU de LYON III
MONTBRUN	Françoise	SCDU de PICARDIE
PEZERIL	Magguy	BIU de MONTPELLIER
POUDEVIGNE	Anne-Marie	SCDU d'AIX MARSEILLE II
REIBEL	Iris	SCDU de STRASBOURG
RINALDI	Roland	SCDU de CORSE
ROCHARD	Marie-France	SICD de GRENOBLE & INPG
ROCHE	Dominique	SCDU de PARIS XII
RODA	Jean-Claude	SCDU de TOULON
ROUBAUD	Françoise	SCDU d'ARTOIS
SCHINDELMAN	Monique	BIUS de JUSSIEU
SIMONOT	Geneviève	SCDU PARIS I
STEINER	Anne	SCDU de VALENCIENNES
TAPPAZ-MAURIES	Arlette	B. Ecole Normale Supérieure
TINLAND	Marie-Jeanne	SCDU de LYON II
VALIN	Yannick	SCDU de ROUEN
VASSILIEFF	Catherine	SCDUAG Section GUADELOUPE

Bibliographie

Michel Dousse

*Bibliothécaire scientifique à la
Bibliothèque cantonale et universitaire de
Fribourg, Suisse*

Bibliographie

Les Bibliothèques dans l'Université, sous la dir. de Daniel RENOULT, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994. (Bibliothèques)

«Bibliothèques et Universités» (Dossier), *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, no2, 1992.

Bibliothèques et vedettes: principes et pratiques de l'indexation matière dans les pays francophones du nord, Actes du Colloque de Fribourg (1er et 2 juin 1992), organisé par la BCU Fribourg, la BU Laval et RERO, sous le parrainage de l'ABCDEF, textes réunis par Pierre BUNTSCHU, Martin NICOULIN et Flavio NUVOLONE, Fribourg, Editions universitaires, Québec, Presses de l'Université Laval, ENSSIB, Villeurbanne, 1993.

Bulletin de l'Association des bibliothécaires français (ABF). Paris.

Bulletin des bibliothèques de France (BBF). Paris.

CASSEYRE (Jean-Pierre) et GAILLARD (Catherine): *Les bibliothèques universitaires*, nouv. éd., Paris, PUF, 1992. (Que sais-je?, no 2714).

CHAUVEINC (Marc): *Enquête sur la fonction documentaire dans les universités*, Paris, Ministère de l'Education nationale et de la Culture, Inspection générale des bibliothèques, 1992, 2 vol.

Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur, sous la direction de l'ABCDEF en collaboration avec l'EBSI et l'ENSSIB, coordonné par Bertrand CALENGE, Sylvie DELORME, Jean-Michel SALAÛN et Réjean SAVARD, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995. (Gestion de l'information)

Documentaliste. Paris.

En français dans le texte: lettre d'information de l'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française (ABCDEF), Paris: ABCDEF/Bureau européen de l'AUPELF-UREF, 1991->.

L'espace bibliothéconomique suisse : hier, aujourd'hui, demain : en hommage à Gustave Moeckli, sous la dir. de Gabrielle von ROTEN et de Martin NICOULIN, Vevey, Ed. de l'Aire, 1993.

L'évaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone, Actes du Congrès ABCDEF de Dakar (17/18 mars 1993), textes réunis par Alban DAUMAS, Michel DOUSSE et Martin NICOULIN, Paris, ABCDEF, Fribourg, Editions universitaires, 1995. (Bibliothéconomiques)

HILLEN (Wolfgang) und NILGES (Annemarie): *Das Bibliothekswesen Frankreichs*, Wiesbaden, Reichert Verlag, 1992. (Elemente des Buch- und Bibliothekswesens)

JACQUESSON (Alain): *L'informatisation des bibliothèques*, nouv. éd., Paris, Electre, Editions du Cercle de la Librairie, 1995. (Bibliothèques)

MIQUEL (André): *Les bibliothèques universitaires: rapport au ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports*, Paris, La Documentation française, 1989.

PALLIER (Denis): *Les bibliothèques*, nouv. éd., Paris, PUF, 1995. (Que sais-je?, no 944)

PALLIER (Denis): «Les bibliothèques universitaires», in: *Encyclopaedia universalis. Universalis*. Paris, 1990, p. 350-353.

Editions du CIRAD
pour l'AUPELF-UREF

Achevé d'imprimer en décembre 1996
sur les presses de l'imprimerie du CIRAD
Montpellier, France
Numéro d'impression:

Universités francophones



Agence
francophone
pour l'enseignement
supérieur et la recherche

Prospectives francophones est une série de la collection Universités francophones de l'AUPELF-UREF dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues, de la science dans la Francophonie d'aujourd'hui.

Réunis à Fort-de-France le 4 novembre 1994, les responsables des bibliothèques universitaires francophones, regroupés au sein de l'ABCDEF et de l'ADBU, ont mis en commun leurs expériences et leurs projets de coopération afin d'en améliorer l'efficacité, lors d'une Journée d'étude intitulée «Francophonie et Bibliothèques universitaires».

Les interventions et les réflexions présentées dans cet ouvrage tirent un premier bilan de l'existant, analysent les enjeux de la Francophonie documentaire face au défi des autoroutes de l'information, repensent les pratiques de solidarité en les inscrivant dans les objectifs de l'AUPELF-UREF.

Actes du Congrès ADBU/ABCDEF de Fort-de-France (Martinique).
4 novembre 1994.

I.S.S.N. 0993-3948

Diffusion EDICEF ou ELLIPSES selon pays
Imprimé en France

Prix Europe, Amérique du Nord, Japon : 100 FF
Prix Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-est, Haïti,
Maghreb et Moyen-Orient : 50 FF